

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg

**MEMORIAL**

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxembourg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 135

4 mars 1998

SOMMAIRE

Alisson S.A., Luxembourg	page 6434	Granround Services Ltd, Luxembourg	6453
Ami Development	6434	Green Lake Realities S.A., Senningerberg . .	6458, 6459
Amuco S.A.H., Luxembourg	6434	Green S.A., Luxembourg	6458
Antarex International S.A., Luxembourg	6435	Heliopolis S.A., Luxembourg	6456
Apimmo S.A., Luxembourg	6434	Icarus Holding S.A., Luxembourg	6459, 6460
Armstral Finance S.A., Luxembourg	6435	Imcobel S.A.H., Luxembourg	6458
Ateliers Emile Gorza & Fils, S.à r.l., Beringen/ Mersch	6441	Immobilière Butgenbach, S.à r.l., Luxembourg . .	6461
Atlantic Union, S.à r.l., Sandweiler	6436, 6437	Immobilière du Benelux S.A., Luxembourg	6460, 6461
(D)'Avant Garde S.A., Luxembourg	6446	Info-Holding S.A., Luxembourg	6462
Beumanoir S.A., Bettange-sur-Mess	6437	Infopartners S.A., Howald	6464
BMB-Concept S.A., Luxembourg	6435	Interbrew International Finance S.A., Luxembourg	6463
Boeschleit, S.à r.l., Luxembourg	6437	Iona, S.à r.l., Luxembourg	6459
Buffalveder, S.à r.l., Luxembourg	6437	Italimprese S.A. Holding, Luxembourg	6461
Burnthor S.A., Luxembourg	6438	Jopoly Immobilière S.A., Walferdange	6465
Buvest Holding S.A., Luxembourg	6438	Jorwine Finances S.A.H., Luxembourg	6465
Cafra S.A., Luxembourg	6439	(C.) Karp-Kneip Constructions S.A., Luxembourg	6463
Cegros S.A., Luxembourg	6440	(C.) Karp-Kneip Matériaux S.A., Luxembourg . .	6464
Charon Holding S.A., Luxembourg	6440	Klein Lux S.A., Differdange	6462
Chevenne S.A., Luxembourg	6441	Ladbroke Group International Luxembourg S.A., Luxembourg	6466
C.H.O. Investment S.A., Luxembourg	6441	Linag S.A., Luxembourg	6467
Co-Derco, S.à r.l., Luxembourg	6442	Lux-Oil, S.à r.l., Mertert	6467
Commerce de Produits Agricoles Luxembourgeois S.A., Hesperange	6442	Lux Sport-Inter S.A.H., Luxembourg	6467
Compagnie Luxembourgeoise de Transactions S.A., Luxembourg	6442	Luxstreet S.A., Luxembourg	6468
Cottage Holding S.A., Luxembourg	6445	Main Holding S.A., Luxembourg	6468
Crystal S.A., Luxembourg	6446	Materials Tecnics S.A., Luxembourg	6469
Dairo Holding S.A., Luxembourg	6446	Micado Finance et Participations S.A., Luxembg . .	6467
Deagostini Holding S.A., Luxembourg	6476, 6478	Micro Tis, S.à r.l. & Cie, S.e.c.s., Luxembourg	6469
Deseret Adventure S.A., Luxembourg	6445	Mid Ocean Group S.A., Luxembourg	6466
Distributrade Holding S.A., Luxembourg	6447	Mosser A.G., Luxembourg	6469
D-Tech S.A., Luxembourg	6446	MR Investments S.A., Luxembourg	6471
Eden Meuble S.A., Luxembourg	6447	Nouvelle Technique, S.à r.l., Schifflange	6471
Edizione Finance S.A., Luxembourg	6442	Ondine Holding S.A., Senningerberg	6472
EIM Participations Luxembourg S.A., Luxembourg	6447	Opuscules S.A., Luxembourg	6471, 6472
Eldolux S.A., Luxembourg	6449	Orient Teppich Oase, S.à r.l., Leudelange	6471
Electronic-Data-Processing S.A., Olm	6449	Oriflame Eastern Europe S.A., Luxembourg	6473
Eurolever Holding S.A., Luxembourg	6450	Oriflame International S.A., Luxembourg	6473
Eurolux-Trans S.A., Steinfort	6450	Pameco SerAssur S.A., Strassen	6469
Eurpart S.A., Luxembourg	6450	Pargen S.A., Luxembourg	6472
Exa Holding S.A., Luxembourg	6450, 6451	Pargest S.A., Luxembourg	6468
Fiduciaire Beumanoir S.A., Bettange-sur-Mess . .	6451	Participations et Gestion Luxembourg S.A., Luxbg	6473
Fiduciaire Marcel Barthels S.A., Esch-sur-Alzette	6451	Partilimmob International S.A., Luxembourg	6474
Fiduciaire Fleurus Holding S.A., Luxembourg . . .	6451	Peinture Lahyr Boris, S.à r.l., Leudelange . .	6474, 6475
Finance S.A., Luxembourg	6442	P.I.D S.A.H. Participations Industrielles Diversifiées S.A., Luxembourg	6475
Financial Fleurus Holding S.A., Luxembourg	6451	Pivoine S.A., Luxembourg	6480
Financière Concorde S.A., Luxembourg	6452	Plaval S.A., Luxembourg	6476
Financière San Francisco S.A., Luxembourg	6452	Quotation Holding S.A., Luxembourg	6476
Fincoats, S.à r.l., Luxembourg	6452	R.C. Lux S.A., Luxembourg	6478
Garage Américain, S.à r.l., Luxembg .	6453, 6454, 6455	Salamis S.A., Luxembourg	6475, 6476
Gendrent Holding S.A., Luxembourg	6452	Samid S.A., Luxembourg	6479
Gevapan Invest Holding S.A., Luxembourg	6453	Silux Letzebuenger Feier Schutz (L.F.S.), S.à r.l., Livange	6466, 6467
Global Emerging Markets Investment Company, Luxembourg	6456	S.M. Investment S.A., Luxembourg	6480

ALISSON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 4, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 54.573.

Le bilan au 30 avril 1997, enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 1997, vol. 500, fol. 40, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 décembre 1997.

C. Blondeau
Administrateur

N.E. Nijar
Administrateur

(45802/565/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

ALISSON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 4, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 54.573.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 15 septembre 1997

Résolutions

3. A l'unanimité, l'assemblée donne décharge pleine et entière aux administrateurs Messieurs Blondeau, Haigh et Nijar, ainsi qu'au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat jusqu'à ce jour. Les mandats viendront à échéance en 1998.

4. L'assemblée constate que la décision du conseil d'administration du 29 avril 1996 relative à la cooptation de Monsieur Nour-Eddin Nijar en remplacement de Monsieur Jean-Pierre Kesy, administrateur démissionnaire, n'a pas été ratifiée. Dès lors l'assemblée, à l'unanimité des voix, ratifie la cooptation de Monsieur Nour-Eddin Nijar au poste d'administrateur en remplacement de Monsieur Jean-Pierre Kesy et donne décharge pleine et entière à l'administrateur démissionnaire pour l'exercice de son mandat jusqu'au 29 avril 1996. Le nouvel administrateur terminera le mandat de son prédécesseur.

	Certifié conforme		
C. Blondeau	N.E. Nijar	R. Haigh	
Administrateur	Administrateur	Administrateur	

Enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 1997, vol. 500, fol. 40, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(45803/565/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

AMUCO S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L- 2240 Luxembourg, 35, rue Notre-Dame.
R. C. Luxembourg B 49.159.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 1997, vol. 500, fol. 54, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 décembre 1997.

Signature.

(45805/660/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

AMI DEVELOPMENT.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 1997, vol. 500, fol. 24, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 décembre 1997.

(45804/536/7) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

APIMMO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L- 2240 Luxembourg, 35, rue Notre-Dame.
R. C. Luxembourg B 28.782.

Le bilan au 31 mars 1997, enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 1997, vol. 500, fol. 54, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 décembre 1997.

Signature.

(45809/660/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

ARMSTRAL FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L- 2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 31.871.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 1997, vol. 500, fol. 57, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ARMSTRAL FINANCE S.A.

Signatures

Deux Administrateurs

(45806/045/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

ANTAREX INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 52.257.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 1997, vol. 500, fol. 59, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 décembre 1997.

Pour ANTAREX INTERNATIONAL S.A.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE S.A.

Banque domiciliataire

Signatures

(45807/024/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

ANTAREX INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 52.257.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 20 juin 1997

Résolutions

L'assemblée réélit les administrateurs et le commissaire aux comptes suivants pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice se terminant au 31 décembre 1997:

Conseil d'administration:

- MM. Gianfranco Stocchi, administrateur de société, demeurant à Castiglion Fibocchi (Italie), président;
Giuseppe Scortecchi, administrateur de société, demeurant à Castiglion Fibocchi (Italie), vice-président;
Gustave Stoffel, directeur-adjoint de banque, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes:

FIDUCIAIRE REVISION MONTBRUN, 11, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Pour ANTAREX INTERNATIONAL S.A.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE S.A.

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 1997, vol. 500, fol. 59, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(45808/024/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

BMB-CONCEPT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 168, avenue du X Septembre.

EXTRAIT

Il résulte d'une assemblée générale extraordinaire des actionnaires sous seing privé délivré à Luxembourg, le 11 novembre 1997, enregistré à Capellen en date du 19 novembre 1997, vol. 132, fol. 77, case 5, que l'assemblée générale a décidé de fixer le siège social à L-2550 Luxembourg, 168, avenue du X Septembre.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Capellen, le 4 décembre 1997

A. Biel.

(45814/203/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

ATLANTIC UNION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5240 Sandweiler, 28, rue Principale.
R. C. Luxembourg B 46.853.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept, le dix-neuf novembre.
Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster.

Ont comparu:

- 1.- Monsieur Pall Axelsson, commerçant, demeurant à L-2229 Luxembourg, 5, rue du Nord;
- 2.- Madame Dagny Hermannsdottir, sans état, demeurant à L-2229 Luxembourg, 5, rue du Nord;
- 3.- Monsieur Craig Harris, indépendant, demeurant à L-5460 Trintange, 25, rue de Remich;
- 4.- Mademoiselle Elaine Deysel, indépendante, demeurant à L-5460 Trintange, 25, rue de Remich.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- Que la société à responsabilité limitée ATLANTIC UNION, S.à r.l., ayant son siège social à L-5240 Sandweiler, 28, rue Principale (R.C. Luxembourg B numéro 46.853), a été constituée suivant acte reçu par Maître Camille Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 20 janvier 1994, publié au Mémorial C, numéro 229 du 10 juin 1994, et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le même notaire Camille Hellinckx, en date du 26 août 1994, publié au Mémorial C, numéro 158 du 6 avril 1995.

- Que le capital social est fixé à cinq cent mille francs luxembourgeois (500.000,- LUF), divisé en cinq cents (500) parts sociales de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) chacune, entièrement libérées.

- Que les comparants sub 1. à 4. sont les seuls associés actuels de ladite société et qu'ils se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité, sur ordre du jour conforme, les résolutions suivantes:

Première résolution

a) Monsieur Pall Axelsson, préqualifié, cède par les présentes:

- à Monsieur Craig Harris, préqualifié, ce acceptant, treize (13) parts sociales qu'il détient dans la prédite société à responsabilité limitée ATLANTIC UNION, S.à r.l., au prix de soixante-dix-huit mille francs luxembourgeois (78.000,- LUF), laquelle somme le cédant reconnaît avoir reçue du cessionnaire avant la signature des présentes et hors de la présence du notaire, ce dont il consent bonne et valable quittance, titre et décharge;

- à Mademoiselle Elaine Deysel, préqualifiée, ce acceptant, cent douze (112) parts sociales qu'il détient dans la prédite société à responsabilité limitée ATLANTIC UNION, S.à r.l., au prix de six cent soixante-douze mille francs luxembourgeois (672.000,- LUF), laquelle somme le cédant reconnaît avoir reçue de la cessionnaire avant la signature des présentes et hors de la présence du notaire, ce dont il consent bonne et valable quittance, titre et décharge;

b) Madame Dagny Hermannsdottir, préqualifiée, cède par les présentes à Monsieur Craig Harris, préqualifié, ce acceptant, les cent vingt-cinq (125) parts sociales qu'elle détient dans la prédite société à responsabilité limitée ATLANTIC UNION, S.à r.l., au prix de sept cent cinquante mille francs luxembourgeois (750.000,- LUF), laquelle somme la cédante reconnaît avoir reçue du cessionnaire avant la signature des présentes et hors de la présence du notaire, ce dont elle consent bonne et valable quittance, titre et décharge.

Ces cessions de parts sont approuvées conformément à l'article 10 des statuts et les associés la considèrent comme dûment signifiée à la société, conformément à l'article 1690 du Code civil et à l'article 190 de la loi sur les sociétés commerciales.

Les cessionnaires susdits, sont propriétaires des parts sociales leur cédées à partir de ce jour.

Deuxième résolution

Suite aux cessions de parts sociales prémentionnées, l'article six des statuts se trouve modifié et aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à cinq cent mille francs luxembourgeois (500.000,- LUF) représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) chacune, entièrement libérées.

Les parts sociales se répartissent comme suit:

1.- Monsieur Craig Harris, indépendant, demeurant à L-5460 Trintange, 25, rue de Remich, deux cent soixante-trois parts sociales	263
2.- Mademoiselle Elaine Deysel, indépendante, demeurant à L-5460 Trintange, 25, rue de Remich, deux cent trente-sept parts sociales	237
Total: cinq cents parts sociales	500»

Evaluation des frais

Tous les frais et honoraires incombant à la société à raison des présentes sont évalués à la somme de quarante mille francs luxembourgeois.

Dont acte, passé à Junglinster, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: P. Axelsson, D. Hermannsdottir, C. Harris, E. Deysel, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 1^{er} décembre 1997, vol. 501, fol. 94, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 8 décembre 1997.

J. Seckler.

(45811/231/66) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

ATLANTIC UNION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5240 Sandweiler, 28, rue Principale.
R. C. Luxembourg B 46.853.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Junglinster, le 8 décembre 1997.

J. Seckler
Le notaire

(45812/231/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

BEAUMANOIR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4975 Bettange-sur-Mess, 12, rue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 50.164.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 1997, vol. 500, fol. 60, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 décembre 1997

Signature.

(45813/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

BUFFALVEDER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: CHF 600.000.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 16, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 58.961.

Suite à l'assemblée générale des associés du 2 octobre 1997, SINUS STIFTUNG a été accepté comme nouvel associé.

A compter de ce jour, les associés de la société sont:

- SINUS STIFTUNG, ayant son siège social à Aeulestr. 5, FL-9490 Vaduz: 5.998 parts sociales;
- Monsieur Paolo Brenni, Via Zurigo 10, Lugano (Suisse): 1 part sociale;
- Monsieur Sebastiano Brenni, P. Za S. Rocco 2, Lugano (Suisse): 1 part sociale.

P. Brenni
Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 25 novembre 1997, vol. 500, fol. 12, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(45817/581/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

BOESCHLEIT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 14, rue Michel Flammang.
R. C. Luxembourg B 33.530.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 1997, vol. 500, fol. 55, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 décembre 1997.

BOESCHLEIT, S.à r.l.
Signature

(45815/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

BOESCHLEIT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 14, rue Michel Flammang.
R. C. Luxembourg B 33.530.

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de la société à responsabilité limitée BOESCHLEIT, S.à r.l., avec siège social à Luxembourg, 14, rue Michel Flammang

Le 2 décembre 1997 à 10.00 heures, Messieurs les associés de la société à responsabilité limitée BOESCHLEIT, S.à r.l., se sont réunis en assemblée générale annuelle au siège social à Luxembourg, d'un commun accord, en renonçant à une convocation préalable.

Monsieur François Thiry, industriel, demeurant à Bertrange, élu président de l'assemblée, procède à la constitution du bureau et désigne comme secrétaire, Monsieur Christian Thiry, industriel, demeurant à Mondorf-les-Bains et Monsieur Alain Godar, directeur financier, demeurant à Dudelange est élu comme scrutateur.

Monsieur le président constate:

I. Que les associés présents ou représentés se reconnaissent dûment convoqués et aptes à tenir la présente assemblée.

II. Que les associés présents ou représentés, ainsi que le nombre de parts sociales qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste sera signée par les associés présents, les mandataires des associés représentés, ainsi que par les membres du bureau de la présente assemblée. La liste de présence, ainsi que les procurations des associés représentés, après avoir été paraphées ne varietur, resteront annexées aux présentes.

III. Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion des gérants.
2. Approbation des bilan et compte de profits et pertes au 31 décembre 1996.
3. Affectation du résultat.
4. Décharge aux gérants.
5. Décision conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

IV. Résolutions

1. 2. et 3. Après avoir pris connaissance des rapports de gestion des gérants, ainsi que des bilan et compte de profits et pertes au 31 décembre 1996, l'assemblée approuve, à l'unanimité, les comptes tels que présentés et décide de reporter à compte nouveau le bénéfice de l'exercice 1996 de LUF 281.420,-.

4. Par votes spéciaux, décharge pleine et entière est accordée aux gérants.

5. L'assemblée prend connaissance de l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et décide de poursuivre l'activité de la société.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée après lecture du procès-verbal qui est signé par les membres du bureau.

C. Thiry
Secrétaire

F. Thiry
Président

A. Godar
Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 1997, vol. 500, fol. 55, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(45816/000/43) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

BURNTHOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 30.217.

*Extrait des minutes de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de BURNTHOR S.A.,
ayant son siège social au 5, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,
qui s'est tenue extraordinairement le 20 novembre 1997*

A l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de BURNTHOR S.A., («la société») tenue extraordinairement, il a été décidé ce qui suit:

- d'accepter la démission de LUXEMBOURG MANAGEMENT COMPANY LIMITED et LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., en qualité d'administrateurs de la société et de leur accorder pleine et entière décharge pour l'exercice de leur fonction;

- de nommer Madame Germana Ferrari-Matta et Monsieur Pietro Moggi, en qualité d'administrateurs de la société, leur mandat expirant lors de l'assemblée générale ordinaire se tenant au cours de l'année 2002.

Luxembourg, le 20 novembre 1997.

Signature
Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 1997, vol. 500, fol. 61, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(45819/710/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

BUVEST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 31.522.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept, le vingt et un novembre.

Par-devant Maître Reginald Neuman, notaire de résidence à Luxembourg-Ville, soussigné, en remplacement de son confrère dûment empêché, Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg-Ville, ce dernier étant dépositaire de la présente minute.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme de droit luxembourgeois dénommée BUVEST HOLDING S.A., avec siège social à L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous la section B et le numéro 31.522.

Ladite société a été constituée par acte reçu par Maître Marc Elter, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 7 septembre 1989, publié au Mémorial C, numéro 26 du 22 janvier 1990.

Les statuts de la société ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois aux termes d'un acte reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, en remplacement de Maître Camille Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 30 décembre 1996, publié au Mémorial C, numéro 190 du 16 avril 1997.

L'assemblée est présidée par M. Didier Noël, employé privé, demeurant à Hondelange,
Monsieur le Président désigne comme secrétaire, Mme Claire Adam, employée privée, demeurant à Arlon.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur, Monsieur Luc Van Wallegghem, employé privé, demeurant à Etalle.

Le bureau ainsi constitué dresse la liste de présence, laquelle, après avoir été signée ne varietur par tous les actionnaires présents et les porteurs de procurations des actionnaires représentés, ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée à la présente minute avec laquelle elle sera soumise à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées au présent acte les procurations des actionnaires représentés.

Monsieur le Président déclare et demande au notaire d'acter ce qui suit:

1. Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

Ordre du jour:

- Suppression de la valeur nominale des actions.

- Réduction du capital social à concurrence de quarante millions de francs belges (BEF 40.000.000,-) pour le ramener de son montant actuel de soixante-seize millions de francs belges (BEF 76.000.000,-) à trente-six millions de francs belges (BEF 36.000.000,-) par remboursement aux actionnaires, sans modifier le nombre d'actions.

- Modification afférente de l'article 5 des statuts.

II) Que les convocations contenant l'ordre du jour ont été faites, conformément aux dispositions légales, par des annonces insérées dans:

a) Le Lëtzeburger Journal du 30 octobre 1997 et du 11 novembre 1997;

b) le Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C du 30 octobre 1997, numéro 599 et du 11 novembre 1997, numéro 631.

III) Qu'il apparaît de la liste de présence que seules quatre (4) actions sur les sept mille six cents (7.600) actions en circulation sont présentes ou dûment représentées à la présente assemblée.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière constate qu'à défaut d'avoir atteint le quorum requis par les dispositions légales, l'assemblée générale des actionnaires ne peut délibérer sur les points portés à l'ordre du jour.

En conséquence, l'assemblée décide qu'une nouvelle assemblée des actionnaires sera convoquée pour le 30 décembre 1997, laquelle pourra alors prendre des décisions valables, quel que soit le nombre d'actionnaires présents ou représentés.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, le Président lève la séance.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation données de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom, état et demeure, les membres du bureau, les actionnaires présents et les mandataires des actionnaires représentés ont tous signé avec le notaire instrumentant le présent acte, aucun autre actionnaire n'ont demandé à signer.

Signé: D. Noël, C. Adam, L. Van Wallegghem, R. Neuman.

Enregistré à Luxembourg, le 24 novembre 1997, vol. 103S, fol. 59, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 décembre 1997.

R. Neuman.

(45820/208/61) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

CAFRA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L- 1840 Luxembourg, 28, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 29.773.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 1997, vol. 500, fol. 54, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait de L'assemblée générale Ordinaire tenue à Luxembourg le 23 mai 1997

Nominations statutaires:

Conseil d'administration:

- Monsieur Aloyse Scherer jr, diplômé I.E.C.G., administrateur-délégué de la société, demeurant à Luxembourg
- Monsieur Enzo Liotino, fondé de pouvoir, demeurant à Luxembourg
- Monsieur Gilbert Divine, fondé de pouvoir, demeurant à Nospelt (Luxembourg)

Commissaire aux Comptes:

- FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A., siège social à Luxembourg

Luxembourg, le 21 octobre 1997

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

(45821/657/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

CHARON HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L- 1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 51.034.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 1997, vol. 500, fol. 59, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Il résulte d'une décision prise lors de l'assemblée générale extraordinaire du 6 avril 1995 que le mandat des administrateurs et celui du commissaire aux comptes expireront lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2000.

Signature.

(45824/529/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

CEGROS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.
R. C. Luxembourg B 28.716.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept, le dix-sept novembre.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg-Ville.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme luxembourgeoise dénommée CEGROS S.A., inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 28.716, ayant son siège social à Luxembourg, 35, rue Glesener.

Ladite société a été constituée par acte du notaire Jean-Paul Hencks en date du 30 août 1988, publié au Mémorial C numéro 306 du 21 novembre 1988.

Les statuts de la société ont été modifiés aux termes d'un acte reçu par le prédit notaire Jean-Paul Hencks, le 20 octobre 1988, publié au Mémorial C, numéro 23 du 27 janvier 1989.

La société a un capital social souscrit actuel de quarante millions cinq cent mille francs français (40.500.000,- FRF) représenté par quatre-vingt-un mille (81.000) actions, d'une valeur nominale de cinq cents francs français (500,- FRF) chacune.

L'assemblée est présidée par Madame Mireille Gehlen, licenciée en Administration des Affaires, demeurant à Dudelange.

Madame la Présidente désigne comme secrétaire, Monsieur Jean-Marie Nicolay, Licencié en droit (UCL), demeurant à Arlon (Belgique).

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur, Madame Nicole Lambert, Licenciée en droit (UCL), demeurant à Thibessart (Belgique).

Madame la Présidente requiert le notaire d'acter ce qui suit:

1.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Décision de mettre en liquidation la société anonyme CEGROS S.A.
2. Nomination d'un liquidateur et détermination de ses pouvoirs.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes.
4. Divers.

2.- Que les convocations contenant l'ordre du jour ont été faites, conformément aux dispositions légales, par des annonces insérées dans:

1: le Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations des 29 octobre et 7 novembre 1997,

2: le Lëtzebuurger Journal des 29 octobre et 7 novembre 1997.

3.- Que les actionnaires présents ou représentés à l'assemblée et le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer. Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et par le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera soumise aux formalités du timbre et de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les parties et le notaire instrumentant.

4. Qu'il apparaît de la liste de présence que 42.930 actions sur 81.000 actions en circulation sont présentes ou dûment représentées à l'assemblée.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'Assemblée, celle-ci constate que le quorum requis par les dispositions légales est atteint et que dès lors, cette dernière peut valablement délibérer sur les points portés à l'ordre du jour et elle a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide la mise en liquidation de la société CEGROS S.A. avec effet à partir de ce jour.

Deuxième résolution

Est nommé liquidateur:

Monsieur Christian Tourres, dirigeant de société, demeurant à Lungern CH-6078, Brünigstrasse, n° 69.

Le liquidateur prénommé a la mission de réaliser tout l'actif de la société et d'apurer le passif.

Dans l'exercice de sa mission, le liquidateur est dispensé de dresser l'inventaire et il peut se référer aux écritures de la société. Le liquidateur pourra sous sa seule responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer tout ou partie de ses pouvoirs à un ou plusieurs mandataires. Le liquidateur pourra engager la société en liquidation sous sa seule signature et sans limitation.

Il dispose de tous les pouvoirs tels que prévus à l'article 144 de la loi sur les sociétés commerciales, ainsi que de tous les pouvoirs stipulés à l'article 145 de ladite loi, sans avoir besoin d'être préalablement autorisé par l'assemblée générale des associés.

Troisième résolution

L'assemblée décide de donner bonne et valable décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes en fonction pour l'exécution de leur mandat.

Clôture de l'assemblée

Toutes les résolutions qui précèdent ont été prises chacune séparément et à l'unanimité des voix présentes.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame la Présidente prononce la clôture de l'assemblée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg.

Et après lecture et interprétation données de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom, état et demeure, ces derniers ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte, aucun autre actionnaire n'ayant demandé à signer.

Signé: M. Gehlen, N. Lambert, J.-M. Nicolay, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 20 novembre 1997, vol. 103S, fol. 49, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 décembre 1997.

J. Delvaux.

(45823/208/79) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

CHEVENNE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2240 Luxembourg, 35, rue Notre-Dame.

R. C. Luxembourg B 57.505.

Le bilan au 30 juin 1997, enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 1997, vol. 500, fol. 54, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 décembre 1997.

Signature.

(45825/660/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

C.H.O. INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 54, avenue Pasteur.

DISSOLUTION

Il résulte d'un acte reçu par Maître Christine Doerner, notaire de résidence à Bettembourg, en date du 20 novembre 1997, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 25 novembre 1997, vol. 831, fol. 32, case 11,

que la société anonyme C.H.O. INVESTMENT S.A., ayant son siège social à Luxembourg, 54, avenue Pasteur, constituée suivant acte reçu par le notaire Georges d'Huart de Pétange, le 2 septembre 1994, publié le 20 décembre 1994 au Mémorial C, page 25643;

a été dissoute et liquidée avec effet immédiat par le fait d'une décision prise par l'actionnaire unique réunissant entre ses mains la totalité des actions de la société.

Les livres et documents de la société seront conservés pendant une durée de cinq (5) ans au 54, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bettembourg, le 30 novembre 1997

C. Doerner.

(45826/209/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

ATELIERS EMILE GORZA & FILS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Beringen/Mersch, 11, rue Irbicht.

R. C. Luxembourg B 33.979.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Mersch, le 27 novembre 1997, vol. 123, fol. 34, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(45810/000/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

CO-DERCO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 12, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 52.201.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 1997, vol. 500, fol. 41, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 décembre 1997.

(45827/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

COMMERCE DE PRODUITS AGRICOLES LUXEMBOURGEOIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5887 Hesperange, 381, route de Thionville.
R. C. Luxembourg B 53.932.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 1997, vol. 500, fol. 60, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 décembre 1997.

Signature.

(45828/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

COMPAGNIE LUXEMBOURGEOISE DE TRANSACTIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1259 Luxembourg, 48, rue de Bragance.
R. C. Luxembourg B 54.881.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 1997, vol. 500, fol. 60, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 décembre 1997.

Signature.

(45829/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

EDIZIONE FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet.
R. C. Luxembourg B 58.974.

In the year one thousand nine hundred and ninety-seven, on the twenty-sixth of November.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Dudelange (Grand-Duchy of Luxembourg).

Was held an extraordinary meeting of the shareholders of EDIZIONE FINANCE S.A., a société anonyme having its corporate seat at L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet, R.C. Luxembourg, section B number 58.974, incorporated by notarial deed on the 24th of April 1997, published in Mémorial C, n° 409 of the 29th of October 1997 and whose articles of incorporation have been modified by notarial deed on the 28th of October 1997, not yet published.

The meeting was presided over by Mr. Olivier Ferres, consultant, residing in Luxembourg.

The chairman appointed as secretary Mr Claude Strasser, employee, residing in Diekirch.

The meeting elected as scrutineer Mr Paul Leyder, employee residing in Platen.

The chairman declared and requested the notary to act:

I. - That the shareholders present or represented and the number of their shares are shown on an attendance list, signed by the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary. The said list as well as the proxies will be registered with this minute.

II. - As appears from the said attendance list, all the shares in circulation, representing the whole share capital of the company, actually fixed at one hundred million Italian Lira (ITL 100,000,000.-), are present or represented at the present general meeting so that the meeting can validly decide on all items of its agenda.

III. - That the agenda of the meeting is the following:

Agenda

1. Increase of the share capital to the extent of nine hundred million Italian Lira (ITL 900,000,000.-) in order to raise it from its present amount of one hundred million Italian Lira (ITL 100,000,000.-) to one billion Italian Lira (ITL 1,000,000,000.-) by the issue of ninety thousand (90,000) new shares with a nominal value of ten thousand Italian Lira (ITL 10,000.-) each and a total issue premium of three hundred and fifty-one billion four hundred and thirty-six million Italian Lira (ITL 351,436,000,000.-), vested with the same rights and obligations as the existing shares.

2. Waiver by the existing shareholder EDIZIONE REAL ESTATE N.V., a company incorporated under the laws of The Netherlands, with registered office at NL-1017 EP Amsterdam, Keizersgracht 604, of its preferential subscription right.

3. Subscription and full payment by EDIZIONE VENTURES N.V., a company incorporated under the laws of The Netherlands, with registered office at NL-1017 EP Amsterdam, Keizersgracht 604, of the ninety thousand (90,000) new shares by contribution in kind of all of its assets and liabilities, valued by its directors and subject to an independent

auditor's report established by ARTHUR ANDERSEN, société civile with registered office at L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet.

4. Subsequent amendment of article 5, first sentence of the by-laws to give it the following content:

«The corporate capital is set at one billion Italian Lira (ITL 1,000,000,000.-), represented by one hundred thousand (100,000) shares of ten thousand Italian Lira (ITL 10,000.-) each, fully paid up.»

5. Miscellaneous.

After the foregoing was approved by the meeting, the meeting took unanimously the following resolutions:

First resolution

The meeting resolves to increase the issued share capital by an amount of nine hundred million Italian Lira (ITL 900,000,000.-) in order to raise it from its present amount of one hundred million Italian Lira (ITL 100,000,000.-) to one billion Italian Lira (ITL 1,000,000,000.-) by the issue of ninety thousand (90,000) new shares with a nominal value of ten thousand Italian Lira (ITL 10,000.-) each and a total issue premium of three hundred and fifty-one billion four hundred and thirty-six million Italian Lira (ITL 351,436,000,000.-), vested with the same rights and obligations as the existing shares.

Second resolution

The meeting, after having stated that the existing shareholder EDIZIONE REAL ESTATE N.V., prementioned, waived its preferential subscription right, decides to allow to the subscription of the ninety thousand (90,000) new shares, the company EDIZIONE VENTURES N.V., prementioned.

Intervention - Subscription - Payment

Thereupon, the company EDIZIONE VENTURES N.V., prementioned,

represented by Mr Olivier Ferres, prenamed,

by virtue of a proxy given to him under private seal,

declared to subscribe to the ninety thousand (90,000) new shares and have them fully paid up, in nominal value and issue premium, by contribution in kind of all of its assets and liabilities, which are hereby transferred to and accepted by the Company and which are valued by the directors and subject to an independent auditor's report, in accordance with article 26-1 of the law on commercial companies, established by ARTHUR ANDERSEN, société civile, prementioned, which concludes as follows:

«Conclusion

Based on the work performed and described above, we have no observation to mention on the value of the contribution in kind which corresponds at least in number and value, including the share premium, of the shares to be issued.

ARTHUR ANDERSEN, Société civile

Réviseurs d'entreprises

Signature»

Prementioned report, as well as the aforesaid proxy, being initialled *ne varietur*, shall remain attached to the present deed, to be filed at the same time with the registration authorities.

Third resolution

As a consequence of the foregoing resolutions, the meeting decided to amend article five, first sentence of the by-laws, to give it henceforth the following wording:

«The corporate capital is set at one billion Italian Lira (ITL 1,000,000,000.-), represented by one hundred thousand (100,000) shares of ten thousand Italian Lira (ITL 10,000.-) each, fully paid up.»

Expenses

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatever, which will be borne to the company as a result of the presently stated increase of capital are estimated at approximately two hundred and sixty-five thousand Luxembourg Francs (LUF 265,000.-).

There being no further business on the agenda, the meeting was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, all of whom are known to the notary by their surnames, Christian names, civil status and residences, the members of the bureau signed together with Us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that at the request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation.

At the request of the same appearing persons and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept, le vingt-six novembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Dudelange (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme EDIZIONE FINANCE S.A., ayant son siège social à L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet, R.C. Luxembourg section B, numéro 58.974, constituée suivant acte notarié reçu en date du 24 avril 1997, publié au Mémorial C, n° 409 du 29 octobre 1997 et dont les statuts ont été modifiés par acte notarié du 28 octobre 1997, non encore publié.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Olivier Ferres, consultant, demeurant à Luxembourg.

Monsieur le président désigne comme secrétaire, Monsieur Claude Strasser, employé privé, demeurant à Diekirch.
L'assemblée choisit comme scrutateur, Monsieur Paul Leyder, employé privé, demeurant à Platen.

Monsieur le président déclare et prie le notaire d'acter:

I. - Que les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire soussigné. Ladite liste de présence, ainsi que les procurations, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui à la formalité de l'enregistrement.

II. - Qu'il appert de cette liste de présence que la totalité des actions, représentant l'intégralité du capital social actuellement fixé à cent millions de Lires Italiennes (ITL 100.000.000,-), sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à son ordre du jour.

III. - Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Augmentation du capital social à concurrence de neuf cents millions de Lires Italiennes (ITL 900.000.000,-) en vue de le porter de son montant actuel de cent millions de Lires Italiennes (ITL 100.000.000,-) à un milliard de Lires Italiennes (ITL 1.000.000.000,-) par la création et l'émission de quatre-vingt-dix mille (90.000) actions nouvelles d'une valeur nominale de dix mille Lires Italiennes (ITL 10.000,-) chacune et assorties d'une prime d'émission totale de trois cent cinquante et un milliards quatre cent trente-six millions de Lires Italiennes (ITL 351.436.000.000,-), investies des mêmes droits et obligations que les actions existantes.

2. Renonciation par l'actionnaire existant EDIZIONE REAL ESTATE N.V., société de droit néerlandais ayant son siège social à NL-1017 EP Amsterdam, Keizersgracht 604, à son droit préférentiel de souscription.

3. Souscription et libération intégrale des quatre-vingt-dix mille (90.000) actions nouvelles par la société de droit néerlandais EDIZIONE VENTURES N.V., ayant son siège social à NL-1017 EP Amsterdam, Keizersgracht 604, par l'apport en nature de l'intégralité de ses actifs et passifs, évalués par ses administrateurs et sujets à un rapport du réviseur d'entreprises indépendant ARTHUR ANDERSEN, société civile avec siège social à L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet.

4. Modification afférente de la première phrase de l'article 5 des statuts, pour lui donner désormais la teneur suivante:
«Le capital social est fixé à un milliard de Lires Italiennes (ITL 1.000.000.000,-), représenté par cent mille (100.000) actions d'une valeur nominale de dix mille Lires Italiennes (ITL 10.000,-) chacune, entièrement libérées.»

5. Divers.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de neuf cents millions de Lires Italiennes (ITL 900.000.000,-) pour le porter de son montant actuel de cent millions de Lires Italiennes (ITL 100.000.000,-) à un milliard de Lires Italiennes (ITL 1.000.000.000,-) par la création et l'émission de quatre-vingt-dix mille (90.000) actions nouvelles d'une valeur nominale de dix mille Lires Italiennes (ITL 10.000,-) chacune et assorties d'une prime d'émission totale de trois cent cinquante et un milliards quatre cent trente-six millions de Lires Italiennes (ITL 351.436.000.000,-), investies des mêmes droits et obligations que les actions existantes.

Deuxième résolution

L'assemblée, après avoir constaté que l'actionnaire existant, la société EDIZIONE REAL ESTATE N.V., prémentionnée, a renoncé à son droit préférentiel de souscription, décide d'admettre à la souscription de la totalité des actions nouvelles, la société EDIZIONE VENTURES N.V., prémentionnée.

Intervention - Souscription - Libération

Est ensuite intervenue aux présentes:

La société EDIZIONE VENTURES N.V., prémentionnée;
représentée aux fins des présentes par Monsieur Olivier Ferres, prénommé;
en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée;

laquelle, par son représentant susmentionné, a déclaré souscrire les quatre-vingt-dix mille (90.000) actions nouvelles et de les libérer intégralement, en valeur nominale et prime d'émission, par l'apport en nature de l'intégralité de ses actifs et passifs, lesquels ont été transférés et acceptés par les présentes, et qui ont été évalués par les administrateurs et sujets à un rapport établi par le réviseur d'entreprises indépendant ARTHUR ANDERSEN, société civile, prédésigné, conformément aux stipulations de l'article 26-1 de la loi sur les sociétés commerciales et qui conclut de la manière suivante:

«Conclusion

Sur base des vérifications effectuées telles que décrites ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur de l'apport qui correspond au moins en nombre et à la valeur nominale, y inclus la prime d'émission, des actions à émettre en contrepartie.

ARTHUR ANDERSEN, Société civile
Réviseurs d'entreprises
Signature»

Ledit rapport, ainsi que la prédite procuration, après avoir été signés ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, resteront annexés au présent acte pour être formalisés avec lui.

Troisième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier la première phrase de l'article cinq des statuts pour lui donner désormais la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à un milliard de Lires Italiennes (ITL 1.000.000.000,-), représenté par cent mille (100.000) actions d'une valeur nominale de dix mille Lires Italiennes (ITL 10.000,-) chacune, libérées intégralement.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de deux cent soixante-cinq mille francs luxembourgeois (LUF 265.000,-).

Pro fisco

A l'attention du receveur de l'enregistrement compétent, la société se réfère à l'article 4-1 de la loi du 29 décembre 1971, modifiée par celle du 3 décembre 1986, qui prévoit une exemption du droit d'apport, le prédit apport en nature consistant en l'intégralité des actifs et passifs de la société de droit néerlandais EDIZIONE VENTURES N.V., prédésignée.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française; à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants prédésignés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: O. Ferres, C. Strasser, P. Leyder, J. Elvinger.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 3 décembre 1997, vol. 831, fol. 40, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dudelange, le 5 décembre 1997.

J. Elvinger.

(45839/211/191) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

**COTTAGE HOLDING S.A., Société Anonyme,
(anc. LUCERNE S.A.).**

Siège social: Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.

—
DISSOLUTION

Extrait

Il résulte d'un acte de dissolution reçu par le notaire Aloyse Biel, de résidence à Capellen, en date du 10 novembre 1997, enregistré à Capellen en date du 12 novembre 1997, vol. 411, fol. 30, case 12,

- que la société anonyme holding COTTAGE HOLDING S.A. (anciennement LUCERNE S.A.), ayant son siège social à Luxembourg, 231, Val des Bons Malades, a été constituée suivant acte reçu par le notaire Frank Baden, de résidence à Luxembourg, en date du 20 novembre 1989, publié au Mémorial, Recueil Spécial C, n° 132 du 23 avril 1990, dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire soussigné, alors de résidence à Differdange, en date du 31 mars 1993, publié au Mémorial C, n° 307 du 28 juin 1993, dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire soussigné, alors de résidence à Differdange, en date du 15 décembre 1994, publié au Mémorial C, n° 137 du 27 mars 1995, dont les statuts ont été modifiés dernièrement suivant acte reçu par le notaire soussigné, alors de résidence à Differdange, en date du 20 novembre 1995, publié au Mémorial C, n° 45 du 24 janvier 1996;

- que le capital social est fixé à deux millions cinq cent mille couronnes suédoises (SEK 2.500.000,-), représenté par deux mille cinq cents (2.500) actions de mille couronnes suédoises (SEK 1.000,-) chacune;

- que l'activité de la société a cessé et que l'actionnaire unique est investi de tout l'actif et qu'il réglera tout le passif de la société dissoute et qu'ainsi, celle-ci est à considérer comme liquidée;

- que décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et au commissaire de surveillance pour l'exécution de leur mandat;

- que les livres de la société seront conservés pendant une durée de cinq ans au siège de la société à Luxembourg;

- que le livre des actionnaires a été anéanti et que les actions ont été détruites, le tout en la présence du notaire.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Capellen, le 8 décembre 1997

A. Biel.

(45830/203/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

DESERET ADVENTURE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2240 Luxembourg, 35, rue Notre-Dame.

R. C. Luxembourg B 46.626.

—
Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 1997, vol. 500, fol. 54, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 décembre 1997.

Signature.

(45834/660/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

CRYSTAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.

DISSOLUTION

Extrait

Il résulte d'un acte de dissolution reçu par le notaire Aloyse Biel, de résidence à Capellen, en date du 10 novembre 1997, enregistré à Capellen en date du 12 novembre 1997, vol. 411, fol. 30, case 11,

- que la société CRYSTAL S.A., ayant son siège social à Luxembourg, 231, Val des Bons Malades, a été constituée suivant acte reçu par le notaire André Schwachtgen, de résidence à Luxembourg, en date du 10 décembre 1993, publié au Mémorial Recueil Spécial C, n° 61 du 12 février 1994;

- que le capital social est fixé à un million deux cent cinquante mille francs (1.250.000,- LUF), représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions de mille francs (1.000,- LUF) chacune;

- que l'activité de la société a cessé et que l'actionnaire unique est investi de tout l'actif et qu'il réglera tout le passif de la société dissoute et qu'ainsi, celle-ci est à considérer comme liquidée;

- que décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et au commissaire de surveillance pour l'exécution de leur mandat;

- que les livres prévus par la loi de la société seront conservés pendant une durée de cinq ans au siège de la société à Luxembourg;

- que les livres comptables de la société seront conservés pendant une durée de cinq ans au siège social de UNIBANK (I.O.M.) NOMINEES LIMITED, prénommée;

- que le livre des actionnaires a été anéanti et que les actions ont été détruites, le tout en la présence du notaire.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Capellen, le 8 décembre 1997

A. Biel.

(45831/203/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

DAIRO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 48.933.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 1997, vol. 500, fol. 59, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

Il résulte d'une décision prise lors de l'assemblée générale extraordinaire du 4 octobre 1994, que:

- Le mandat des administrateurs et celui du commissaire aux comptes expireront lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(45832/529/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

D'AVANT GARDE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1463 Luxembourg, 9, rue du Fort Elisabeth.

Il résulte de l'assemblée générale du 1^{er} décembre 1997, que le siège de la société a été fixé au 9, rue du Fort Elisabeth à L-1463 Luxembourg.

Fait et clos à Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

Signature
Le rapporteur

Enregistré à Luxembourg, le 4 décembre 1997, vol. 500, fol. 49, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(45833/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

D-TECH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 29.415.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 1997, vol. 500, fol. 52, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 décembre 1997.

Pour la société
FIDUCIAIRE REVISION MONTBRUN S.C.
Signature

(45836/518/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

DISTRIBUTRADE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 28, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 19.612.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 25 novembre 1997

L'assemblée générale extraordinaire décide de transférer le siège social de la société au 289, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Pour copie conforme
FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 1997, vol. 500, fol. 54, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(45835/657/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

EDEN MEUBLE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 4, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 49.103.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 1997, vol. 500, fol. 40, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 décembre 1997.

Signature
Administrateur

Signature
Administrateur

(45837/565/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

EDEN MEUBLE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 4, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 49.103.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 20 juin 1997

3. Par votes spéciaux, l'assemblée générale, à l'unanimité, donne décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat jusqu'à ce jour.

Pour extrait conforme
P. Opreel
Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 1997, vol. 500, fol. 40, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(45838/565/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

**EIM PARTICIPATIONS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme,
(anc. EIM HOLDING LUXEMBOURG S.A.).**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet.
R. C. Luxembourg B 52.297.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept, le vingt-six novembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Dudelange (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme EIM HOLDING LUXEMBOURG, S.A., ayant son siège social à L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 52.297 constituée suivant acte reçu en date du 12 septembre 1995, publié au Mémorial C, numéro 597 du 24 novembre 1995, et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 11 octobre 1996, publié au Mémorial C, numéro 661 du 20 décembre 1996.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Olivier Ferres, consultant, demeurant à L-1251 Luxembourg, 16, avenue du Bois.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire, Monsieur Claude Strasser, employé privé, demeurant à Diekirch.

L'assemblée choisit comme scrutateur, Monsieur Alex Sulkowski, conseil fiscal, demeurant à Elvange.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée, ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, paraphées et variétés par les comparants et le notaire instrumentant. Monsieur le président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1. Libération intégrale du capital social de cent mille francs suisses (CHF 100.000,-) par le paiement du montant non encore libéré de cinquante mille francs suisses (CHF 50.000,-).

2. Modification de la dénomination de EIM HOLDING LUXEMBOURG en EIM PARTICIPATIONS LUXEMBOURG S.A.

3. Adaptation de l'article 1^{er} des statuts pour lui conférer la teneur suivante:

«Il est formé entre les comparants et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées une société anonyme sous la dénomination de EIM PARTICIPATIONS LUXEMBOURG S.A.»

4. Abolition temporaire de la valeur nominale des actions.

5. Conversion de la devise du capital de francs suisses en dollars des Etats-Unis au cours de change de 1,- USD = 1,4023 CHF, de sorte que le capital social converti en dollars des Etats-Unis sera de soixante et onze mille trois cent onze dollars des Etats-Unis (USD 71.311,-), représenté par cent (100) actions sans valeur nominale.

6. Augmentation du capital social d'un montant de vingt-huit mille six cent quatre-vingt-neuf dollars des Etats-Unis (USD 28.689,-) pour le porter de son montant actuel de soixante et onze mille trois cent onze dollars des Etats-Unis (USD 71.311,-) à cent mille dollars des Etats-Unis (USD 100.000,-), sans émission de nouvelles actions.

7. Rétablissement de la valeur nominale des actions à mille dollars des Etats-Unis (USD 1.000,-) par action.

8. Reformulation de l'article 5, premier alinéa des statuts pour lui donner la teneur suivante:

« Le capital social est fixé à cent mille dollars des Etats-Unis (USD 100.000,-) représenté par cent (100) actions d'une valeur nominale de mille dollars des Etats-Unis (USD 1.000,-) chacune.»

9. Décision que les points 4., 5., 6., 7. et 8. prendront effet seulement au 1^{er} janvier 1998.

10. Divers.

B) Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour, et après en avoir délibéré, elle a pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide la libération intégrale du capital social de cent mille francs suisses (CHF 100.000,-) par le paiement du montant non encore libéré de cinquante mille francs suisses (CHF 50.000,-).

Preuve de la libération a été fournie au notaire instrumentant.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de modifier la dénomination de la société en EIM PARTICIPATIONS LUXEMBOURG S.A., l'article 1^{er} des statuts aura désormais la teneur suivante:

«Il est formé entre les comparants et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées, une société anonyme sous la dénomination de EIM PARTICIPATIONS LUXEMBOURG S.A.»

Troisième résolution

L'assemblée décide d'abolir temporairement la valeur nominale des actions.

Quatrième résolution

L'assemblée décide de convertir la devise du capital de francs suisses en dollars des Etats-Unis sur base du cours de change du 14 novembre 1997 (1,- USD = 1,4023 CHF), de sorte que le capital converti en dollars des Etats-Unis sera de soixante et onze mille trois cent onze dollars des Etats-Unis (USD 71.311,-), représenté par cent (100) actions sans valeur nominale.

Cinquième résolution

L'assemblée décide de procéder à l'augmentation du capital social d'un montant de vingt-huit mille six cent quatre-vingt-neuf dollars des Etats-Unis (USD 28.689,-) pour le porter de son montant actuel de soixante et onze mille trois cent onze dollars des Etats-Unis (USD 71.311,-) à cent mille dollars des Etats-Unis (USD 100.000,-), sans émission d'actions nouvelles.

L'assemblée constate que la libération intégrale de l'augmentation de capital ci-avant décidée a été faite moyennant un versement en numéraire à un compte bancaire au nom de la société prédésignée, de sorte que la somme de USD 28.689,- (vingt-huit mille six cent quatre-vingt-neuf dollars des Etats-Unis) se trouve dès à présent à la libre disposition de cette dernière, ce dont il a été justifié au notaire par une attestation bancaire.

Sixième résolution

L'assemblée décide de rétablir la valeur nominale des actions à mille dollars des Etats-Unis (USD 1.000,-) par action.

Septième résolution

En vertu de ce qui précède, l'assemblée décide de donner la teneur suivante au premier alinéa de l'article 5 des statuts:

«Le capital social est fixé à cent mille dollars des Etats-Unis (USD 100.000,-), représenté par cent (100) actions d'une valeur nominale de mille dollars des Etats-Unis (USD 1.000,-) chacune.»

Huitième résolution

Les résolutions quatre à sept prendront effet en date du 1^{er} janvier 1998.

Pro fisco

Pour les besoins de l'enregistrement, le montant de l'augmentation de capital ci-dessus est évalué à un million trente-sept mille neuf cent soixante-huit francs luxembourgeois (1.037.968,- LUF).

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de quarante-cinq mille francs (45.000,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: O. Ferres, C. Strasser, A. Sulkowski, J. Elvinger.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 1^{er} décembre 1997, vol. 31, fol. 37, case 11. – Reçu 10.380 francs.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dudelange, le 5 décembre 1997.

J. Elvinger.

(45840/211/111) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

ELDOLUX, Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 53.054.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 1997, vol. 500, fol. 58, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 décembre 1997.

Pour ELDOLUX, Société Anonyme

CREGELUX

Crédit Général du Luxembourg S.A.

Signature

Signature

(45841/029/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

ELDOLUX, Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 53.054.

A la suite de l'assemblée générale statutaire du 20 juin 1997, le conseil d'administration se compose comme suit:

- Monsieur Benoît Duvieusart, licencié en droit, Roodt-sur-Syre;
- Madame Francine Herkes, employée privée, Luxembourg;
- Monsieur Guy Fasbender, employé privé, Vlessart.

Commissaire aux comptes:

H.R.T. REVISION, S.à r.l., réviseurs d'entreprises, Luxembourg.

Luxembourg, le 18 novembre 1997.

Pour ELDOLUX

CREGELUX

Crédit Général du Luxembourg S.A.

Signature

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 1997, vol. 500, fol. 58, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(45842/029/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

ELECTRONIC-DATA-PROCESSING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8323 Olm, 41, avenue Grand-Duc Jean.

R. C. Luxembourg B 43.558.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 1997, vol. 500, fol. 52, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 8 décembre 1997.

Signature.

(45843/578/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

EUROLEVER HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 49.993.

*Extrait des minutes de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de EUROLEVER HOLDING S.A.,
qui s'est tenue le 28 novembre 1997*

A l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de EUROLEVER HOLDING S.A., («la société»), il a été décidé ce qui suit:

- d'approuver le rapport de gestion et le rapport du commissaire aux comptes au 31 décembre 1996;
- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 1996;
- d'affecter les résultats comme suit:
 - report à nouveau de la perte de USD 9.378,07;
- d'accorder décharge pleine et entière aux administrateurs et commissaire aux comptes pour toutes opérations effectuées à la date du 31 décembre 1996.

Luxembourg, le 28 novembre 1997.

A. Slinger
Présidente de l'assemblée

Enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 1997, vol. 500, fol. 61, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(45844/710/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

EUROLUX-TRANS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8410 Steinfort, 41, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 50.699.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 1997, vol. 500, fol. 52, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 8 décembre 1997.

Signature.

(45845/578/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

EURPART S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 28, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 22.877.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 25 novembre 1997

L'assemblée générale extraordinaire décide de transférer le siège social de la société au 28, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Pour copie conforme
FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 1997, vol. 500, fol. 54, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(45846/657/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

EXA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 29.243.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 1997, vol. 500, fol. 59, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale ordinaire, tenue en date du 5 décembre 1997, que:

- Sont réélus aux postes d'administrateur, leur mandat expirant lors de l'assemblée générale ordinaire sur l'exercice 2000.

- Madame M.P. Van Waelem, administrateur de sociétés, demeurant à Bruxelles;

- Madame M.J. Renders, administrateur de sociétés, demeurant à Bruxelles;

- Monsieur P. Sunnen, conseiller économique, demeurant à Moutfort.

- Est réélue au poste de commissaire aux comptes, son mandat expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2000:

La S.R.E. REVISION SOCIETE DE REVISION CHARLES ENSCH, S.à r.l., avec siège social à Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(45847/529/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

EXA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 29.243.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 1997, vol. 500, fol. 59, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale ordinaire, tenue en date du 5 décembre 1997, que le mandat des administrateurs et celui du commissaire aux comptes expireront lors de l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(45848/529/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

FIDUCIAIRE MARCEL BARTHELS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4151 Esch-sur-Alzette, 3 et 7, rue Ernie Reitz.
R. C. Luxembourg B 34.239.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 4 décembre 1997, vol. 308, fol. 21, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 5 décembre 1997.

Signature.

(45849/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

FIDUCIAIRE BEAUMANOIR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4975 Bettange-sur-Mess, 12, rue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 52.618.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 1997, vol. 500, fol. 60, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 décembre 1997.

Signature.

(45850/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

FINANCIAL FLEURUS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1617 Luxembourg, 100, rue de Gasperich.
R. C. Luxembourg B 42.729.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 1997, vol. 500, fol. 60, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 décembre 1997.

Signature.

(45851/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

FINANCIAL FLEURUS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1617 Luxembourg, 100, rue de Gasperich.
R. C. Luxembourg B 42.729.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 7 octobre 1997 qu'en vertu de l'article 5 des statuts, les actionnaires ont élu administrateurs et commissaire aux comptes pour une durée d'un an, les personnes suivantes:

Administrateurs:

- Monsieur Yuri Tineev, administrateur, avec pouvoir de signature A;
- Monsieur Vladimir Vinogradoff, administrateur, avec pouvoir de signature B;
- Monsieur Igor Stepine, administrateur, avec pouvoir de signature C.

La société se trouve engagée par la signature conjoint de type A et une de type B.

Commissaire aux comptes:

- La FIDUCIAIRE BEAUMANOIR S.A.

Pour inscription
- réquisition -

Enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 1997, vol. 500, fol. 60, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(45852/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

FINANCIERE CONCORDE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 54.320.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1996, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 2 décembre 1997, vol. 500, fol. 59, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 décembre 1997. Signature.
(45853/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

FINANCIERE SAN FRANCISCO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2240 Luxembourg, 35, rue Notre-Dame.
R. C. Luxembourg B 32.287.

Le bilan au 30 septembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 1997, vol. 500, fol. 54, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 décembre 1997. Signature.
(45854/660/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

FINCOATS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital Social: 91.000.000 LUF.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 16, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 54.730.

Suite à l'assemblée générale des associés du 3 octobre 1997,

- Madame Liliana Brunner a cédé les parts sociales qu'elle détenait dans la société;
- LEVIA ANSTALT a été accepté comme nouvel associé.

A compter de ce jour, les associés de la société sont:

- BUFFALVEDER, S.à r.l., ayant son siège social au 16, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg: 30.333 parts sociales;
- LUDONI STIFTUNG, ayant son siège social à Aeuistr. 5, FL-9490 Vaduz: 30.333 parts sociales;
- Monsieur Gérard Becquer, réviseur d'entreprises, 16, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg: 1 part sociale;
- LEVIA ANSTALT, ayant son siège social Postfach 183, FL-9490 Vaduz: 30.333 parts sociales.

M. Cremona
Président du conseil de gérance

Enregistré à Luxembourg, le 25 novembre 1997, vol. 500, fol. 12, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(45855/581/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

GENDTRENT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 28, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 23.713.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 1997, vol. 500, fol. 54, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue à Luxembourg, le 15 avril 1997

Nominations statutaires

Conseil d'administration:

- Monsieur Aloyse Scherer jr, diplômé I.E.C.G., demeurant à Luxembourg, administrateur-délégué de la société, avec pouvoir d'engager la société sous sa seule signature;
- Monsieur Enzo Liotino, fondé de pouvoir, demeurant à Luxembourg;
- Monsieur Gilbert Divine, fondé de pouvoir, demeurant à Nospelt (Luxembourg).

Commissaire aux comptes:

- FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A., siège social à Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 octobre 1997. FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.
Signature

(45861/657/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

GEVAPAN INVEST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 28, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 22.653.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 1997, vol. 500, fol. 54, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue à Luxembourg, le 9 avril 1997

Nominations statutaires

Commissaire aux comptes:

- Monsieur Aloyse Scherer jr, diplômé I.E.C.G., demeurant à Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 novembre 1997.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

(45862/657/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

GEVAPAN INVEST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 28, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 22.653.

Suite à la réunion du conseil d'administration et de l'assemblée générale extraordinaire du 22 novembre 1997 sont nommés administrateurs de la société:

- Monsieur Zeno Vanden Avenne, administrateur de sociétés, demeurant à B-8700 Izegem, 3, Populierenstraat, président et administrateur-délégué de la société, avec pouvoir de signature individuelle pour la gestion journalière de la société;

- Monsieur Filip Vanden Avenne, administrateur de sociétés, demeurant à B-1020 Bruxelles, 84, avenue Palfyn;

- Madame Ann Vanden Avenne, juriste d'entreprises, demeurant à B-1040 Bruxelles, 47, avenue de l'Armée;

- Madame Christine Vanden Avenne, sans état particulier, demeurant à B-8870 Izegem, 17, Groenstraat;

- Madame Katrien Vanden Avenne, sans état particulier, demeurant à B-8560 Wevelgem, 57, Groenstraat.

Pour copie conforme

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 1997, vol. 500, fol. 54, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(45863/657/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

GRANDROUND SERVICES LTD.

Siège social: L-1319 Luxembourg, 147, rue Cents.
R. C. Luxembourg B 56.041.

Il résulte d'un acte passé à Bristol en 1993 que FIDUCIAIRE COMPTA PRESENT S.A. a donné sa démission de son poste de directeur de la société GRANDROUND SERVICES LIMITED (UK).

Fait et clos à Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997

L. Heyse

Le rapporteur

Enregistré à Luxembourg, le 4 décembre 1997, vol. 500, fol. 49, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Réquisition pour modification au registre du commerce de Luxembourg.

(45866/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

GARAGE AMERICAIN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 486, route de Longwy.

Cession de parts

Société à responsabilité limitée au capital de 6.000.000,- LUF.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 486, route de Longwy.

Objet: Tel que décrit dans l'acte de constitution annexé aux présentes.

Constituée par acte notarial en date du premier décembre 1960.

Entre les soussignés:

1) Monsieur Jacques-René Schmitz, commerçant, demeurant à Luxembourg,

ci-après dénommé le «cédant»; et

2) Monsieur André Harpes, avocat, demeurant à Diekirch,

ci-après dénommé le «cessionnaire»,

il a été convenu ce qui suit:

Le cédant est le propriétaire de trente-cinq (35) parts de 1.250,- LUF valeur nominale chacune, de ladite société à responsabilité limitée.

Le cédant cède et transporte trente-cinq (35) parts sous les garanties ordinaires de droit, parts qu'il possède dans ladite société.

Par la présente cession, le cessionnaire devient propriétaire des parts cédées avec effet à partir de la date de signature des présentes, avec tous les droits et obligations y attachés.

La présente cession est en outre consentie et acceptée moyennant le prix global de vingt-cinq mille (25.000,- LUF) que le cédant reconnaît avoir reçu du cessionnaire en liquide.

Tous les pouvoirs sont conférés au porteur d'un original des présentes en vue des dépôts et publications exigés par la loi.

Fait à Luxembourg, en date du 10 mars 1992.

J.-R. Schmitz

A. Harpes

Enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 1997, vol. 500, fol. 55, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(45856/321/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

GARAGE AMERICAIN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 486, route de Longwy.

Cession de parts

Société à responsabilité limitée au capital de 6.000.000,- LUF.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 486, route de Longwy.

Objet: Tel que décrit dans l'acte de constitution annexé aux présentes.

Constituée par acte notarial en date du premier décembre 1960.

Entre les soussignés:

1) Madame Josette Knaf, sans état, demeurant à Luxembourg,

ci-après dénommée le «cédant»; et

2) Monsieur André Harpes, avocat, demeurant à Diekirch,

ci-après dénommé le «cessionnaire»,

il a été convenu ce qui suit:

Le cédant est le propriétaire de trente-quatre (34) parts de 1.250,- LUF valeur nominale chacune, de ladite société à responsabilité limitée.

Le cédant cède et transporte trente-quatre (34) parts sous les garanties ordinaires de droit, parts qu'il possède dans ladite société.

Par la présente cession, le cessionnaire devient propriétaire des parts cédées avec effet à partir de la date de signature des présentes, avec tous les droits et obligations y attachés.

La présente cession est en outre consentie et acceptée moyennant le prix global de vingt-cinq mille (25.000,- LUF) que le cédant reconnaît avoir reçu du cessionnaire en liquide.

Tous les pouvoirs sont conférés au porteur d'un original des présentes en vue des dépôts et publications exigés par la loi.

Fait à Luxembourg, en date du 16 mars 1992.

A. Harpes

J. Knaf

Enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 1997, vol. 500, fol. 55, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(45857/321/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

GARAGE AMERICAIN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 486, route de Longwy.

Cession de parts

Société à responsabilité limitée au capital de 6.000.000,- LUF.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 486, route de Longwy.

Objet: Tel que décrit dans l'acte de constitution annexé aux présentes.

Constituée par acte notarial en date du premier décembre 1960.

Entre les soussignés:

1) Monsieur Edgar Schmitz, employé, demeurant à Luxembourg-Bridel,

ci-après dénommé le «cédant»; et

2) Monsieur André Harpes, avocat, demeurant à Diekirch,

ci-après dénommé le «cessionnaire»,

il a été convenu ce qui suit:

Le cédant est le propriétaire de trente-quatre (34) parts de 1.250,- LUF valeur nominale chacune, de ladite société à responsabilité limitée.

Le cédant cède et transporte trente-quatre (34) parts sous les garanties ordinaires de droit, parts qu'il possède dans ladite société.

Par la présente cession, le cessionnaire devient propriétaire des parts cédées avec effet à partir de la date de signature des présentes, avec tous les droits et obligations y attachés.

La présente cession est en outre consentie et acceptée moyennant le prix global de vingt-cinq mille (25.000,- LUF) que le cédant reconnaît avoir reçu du cessionnaire en liquide.

Tous les pouvoirs sont conférés au porteur d'un original des présentes en vue des dépôts et publications exigés par la loi.

Fait à Luxembourg, en date du 16 mars 1992.

E. Schmitz

A. Harpes

Enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 1997, vol. 500, fol. 55, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(45858/321/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

GARAGE AMERICAIN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 486, route de Longwy.

Cession de parts

Société à responsabilité limitée au capital de 6.000.000,- LUF.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 486, route de Longwy.

Objet: Tel que décrit dans l'acte de constitution annexé aux présentes.

Constituée par acte notarial en date du premier décembre 1960.

Entre les soussignés:

- 1) Monsieur Jacques-Hubert Schmitz, employé, demeurant à Strassen, ci-après dénommé le «cédant»; et
- 2) Monsieur André Harpes, avocat, demeurant à Diekirch, ci-après dénommé le «cessionnaire»,
il a été convenu ce qui suit:

Le cédant est le propriétaire de trente-quatre (34) parts de 1.250,- LUF valeur nominale chacune, de ladite société à responsabilité limitée.

Le cédant cède et transporte trente-quatre (34) parts sous les garanties ordinaires de droit, parts qu'il possède dans ladite société.

Par la présente cession, le cessionnaire devient propriétaire des parts cédées avec effet à partir de la date de signature des présentes, avec tous les droits et obligations y attachés.

La présente cession est en outre consentie et acceptée moyennant le prix global de vingt-cinq mille (25.000,- LUF) que le cédant reconnaît avoir reçu du cessionnaire en liquide.

Tous les pouvoirs sont conférés au porteur d'un original des présentes en vue des dépôts et publications exigés par la loi.

Fait à Luxembourg, en date du 16 mars 1992.

J.-H. Schmitz

A. Harpes

Enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 1997, vol. 500, fol. 55, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(45859/321/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

GARAGE AMERICAIN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 486, route de Longwy.

Cession de parts

Société à responsabilité limitée au capital de 6.000.000,- LUF.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 486, route de Longwy.

Objet: Tel que décrit dans l'acte de constitution annexé aux présentes.

Constituée par acte notarial en date du premier décembre 1960.

Entre les soussignées:

- 1) la société anonyme SOCIETE D'INVESTISSEMENT DE PARTICIPATION ET DE FINANCEMENT, en abrégé SIPAFI, avec siège social à Luxembourg, ici représentée par son président/administrateur-délégué, Monsieur Jacques-René Schmitz, demeurant à Luxembourg, ci-après dénommée le «cédant»; et
- 2) la société anonyme UM BRILL, avec siège social à Luxembourg, représentée par Maître André Harpes, demeurant à Luxembourg, ayant tous pouvoirs à cet effet en vertu du mandat lui conféré par la même en date du 12 mars 1992, annexé aux présentes, ci-après dénommée le «cessionnaire»,
il a été convenu ce qui suit:

Le cédant est le propriétaire de quatre mille six cents soixante-trois (4.663) parts de 1.250,- LUF valeur nominale chacune, de ladite société à responsabilité limitée.

Le cédant cède et transporte quatre mille six cents soixante-trois (4.663) parts sous les garanties ordinaires de droit, parts qu'il possède dans ladite société.

Par la présente cession, le cessionnaire devient propriétaire des parts cédées avec effet à partir de la date de signature des présentes, avec tous les droits et obligations y attachés.

La présente cession est en outre consentie et acceptée moyennant le prix global d'un million cent mille (1.100.000,- LUF) qui sera payé par virement bancaire à effectuer avant le 20 mars à venir.

Tous les pouvoirs sont conférés au porteur d'un original des présentes en vue des dépôts et publications exigés par la loi.

Fait à Luxembourg, en date du 12 mars 1992.

UM BRILL S.A.H.
A. Harpes

SIPAFI S.A.H.
J.-R. Schmitz

Enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 1997, vol. 500, fol. 55, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(45860/321/34) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

GLOBAL EMERGING MARKETS INVESTMENT COMPANY.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 47.732.

Le bilan au 30 septembre 1997 de GLOBAL EMERGING MARKETS INVESTMENT COMPANY a été enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 1997, vol. 500, fol. 60, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 décembre 1997.

STATE STREET BANK LUXEMBOURG S.A.
Signature

(45864/051/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

GLOBAL EMERGING MARKETS INVESTMENT COMPANY.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 47.732.

Faisant suite à l'assemblée générale du 4 décembre 1997, la composition du conseil d'administration de la société est la suivante:

The Hon. James Ogilvy,
André Elvinger,
Uday Kehmke,
Roberto Seiler,
Karen Clarke.

Réquisition aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations et inscription au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Luxembourg, le 8 décembre 1997.

STATE STREET BANK LUXEMBOURG S.A.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 1997, vol. 500, fol. 60, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(45865/051/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

HELIOPOLIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 38.063.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept, le vingt-quatre novembre au siège de la société ci-après désignée.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg-Ville.

S'est réunie l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société anonyme dénommée HELIOPOLIS S.A. inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous la section B numéro 38.063, ayant son siège social à Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

La société a été constituée par un acte reçu par Maître Jacques Delvaux, alors notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 11 septembre 1991, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations (le «Mémorial») numéro 409 du 26 octobre 1991.

L'assemblée est présidée par Madame Michèle Delfosse, ingénieur, demeurant à Tuntange.

Madame la présidente désigne comme secrétaire, Monsieur Philippe Docquier, comptable demeurant à Hachy (B).

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur, Mademoiselle Muriel Magnier, licenciée en notariat, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, dresse la liste de présence laquelle, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents et les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumis aux formalités du timbre et de l'enregistrement.

Madame la présidente déclare et demande au notaire d'acter ce qui suit:

Suivant liste de présence, tous les actionnaires représentant l'intégralité du capital social souscrit sont présents au dûment représentés à la présente assemblée, qui peut en conséquence délibérer et décider valablement sur tous les points à l'ordre du jour.

Que la présente assemblée a pour ordre du jour les points suivants:

Ordre du jour

1. - Instauration d'un capital autorisé de BEF 100.000.000,- (cent millions de francs belges) avec émission d'actions nouvelles et autorisation au conseil d'administration d'émettre des obligations convertibles ou non dans le cadre des dispositions légales applicables au capital autorisé.

2. - Modification de l'article 5 des statuts, qui aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital souscrit est fixé à BEF 27.000.000,- (vingt-sept millions de francs belges), représenté par 2.700 (deux mille sept cents) actions d'une valeur nominale de BEF 10.000,- (dix mille francs belges) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

La société peut, dans la mesure et aux conditions prescrites par la loi, racheter ses propres actions.

Le capital autorisé est, pendant la durée telle que prévue ci-après, de BEF 100.000.000,- (cent millions de francs belges) qui sera représenté par 10.000 (dix mille) actions d'une valeur nominale de BEF 10.000,- (dix mille francs belges) chacune.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

En outre, le conseil d'administration est autorisé, pendant une période de cinq ans prenant fin le 24 novembre 2002, à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé avec émission d'actions nouvelles. Ces augmentations de capital peuvent être souscrites avec ou sans prime d'émission, à libérer en espèces, en nature ou par compensations avec des créances certaines, liquides et immédiatement exigibles vis-à-vis de la société, ou même par incorporation de bénéfices reportés, de réserves disponibles ou de primes d'émission, ou par conversion d'obligations comme dit ci-après.

Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir en paiement le prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, il fera adapter le présent article.

Le conseil d'administration est encore autorisé à émettre des emprunts obligatoires ordinaires, avec bons de souscription ou convertibles, sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payables en quelque monnaie que ce soit, étant entendu que toute émission d'obligations, avec bons de souscription ou convertibles, ne pourra se faire que dans le cadre des dispositions légales applicables au capital autorisé, dans les limites du capital autorisé ci-dessus spécifié et dans le cadre des dispositions légales, spécialement de l'article 32-4 de la loi sur les sociétés. Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la société.»

L'assemblée des actionnaires ayant approuvé les déclarations de Madame la présidente, et se considérant comme dûment constituée et convoquée, a délibéré et pris par vote unanime et séparé, les décisions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide d'instaurer un capital autorisé de BEF 100.000.000,- (cent millions de francs belges) avec émission d'actions nouvelles et d'autoriser le conseil d'administration à émettre des obligations convertibles ou non dans le cadre des dispositions légales applicables au capital autorisé.

Seconde résolution

A la suite de la résolution précédente, l'assemblée générale décide de modifier l'article 5 des statuts de la société afin de lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital souscrit est fixé à BEF 27.000.000,- (vingt-sept millions de francs belges), représenté par 2.700 (deux mille sept cents) actions d'une valeur nominale de BEF 10.000,- (dix mille francs belges) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

La société peut, dans la mesure et aux conditions prescrites par la loi, racheter ses propres actions.

Le capital autorisé est, pendant la durée telle que prévue ci-après, de BEF 100.000.000,- (cent millions de francs belges) qui sera représenté par 10.000 (dix mille) actions d'une valeur nominale de BEF 10.000,- (dix mille francs belges) chacune.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

En outre, le conseil d'administration est autorisé, pendant une période de cinq ans prenant fin le 24 novembre 2002, à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé avec émission d'actions nouvelles. Ces augmentations de capital peuvent être souscrites avec ou sans prime d'émission, à libérer en espèces, en nature ou par compensation avec des créances certaines, liquides et immédiatement exigibles vis-à-vis de la société, ou

même par incorporation de bénéfices reportés, de réserves disponibles ou de primes d'émission, ou par conversion d'obligations comme dit ci-après.

Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir en paiement le prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, il fera adapter le présent article.

Le conseil d'administration est encore autorisé à émettre des emprunts obligatoires ordinaires, avec bons de souscription ou convertibles, sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payables en quelque monnaie que ce soit, étant entendu que toute émission d'obligations, avec bons de souscription ou convertibles, ne pourra se faire que dans le cadre des dispositions légales applicables au capital autorisé, dans les limites du capital autorisé ci-dessus spécifié et dans le cadre des dispositions légales, spécialement de l'article 32-4 de la loi sur les sociétés. Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la société.»

Clôture de l'assemblée

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, Madame la présidente clôt l'assemblée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, les comparants ont signé avec Nous, notaire, la présente minute, aucun actionnaire n'ayant demandé à signer le présent procès-verbal.

Signé: M. Delfosse, P. Docquier, M. Magnier, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 1997, vol. 103S, fol. 64, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 décembre 1997.

J. Delvaux.

(45870/208/112) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

GREEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 28, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 41.363.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 1997, vol. 500, fol. 54, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 novembre 1997.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

(45867/657/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

IMCOBEL S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 28, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 18.320.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 25 novembre 1997

L'assemblée générale extraordinaire décide de transférer le siège social de la société au 28, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Pour copie conforme
FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 1997, vol. 500, fol. 54, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(45875/657/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

GREEN LAKE REALTIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: Senningerberg, 5, rue Höhenhof.

R. C. Luxembourg B 47.529.

Les comptes annuels au 31 décembre 1994, enregistrés à Luxembourg, vol. 500, fol. 20, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 décembre 1997.

Signature.

(45868/693/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

GREEN LAKE REALTIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: Senningerberg, 5, rue Höhenhof.
R. C. Luxembourg B 47.529.

Les comptes annuels au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, vol. 500, fol. 20, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 décembre 1997.

Signature.

(45869/693/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

IONA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 12, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 50.041.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 1997, vol. 500, fol. 41, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 décembre 1997.

(45885/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

ICARUS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 37.940.

Le bilan au 31 décembre 1993, enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 1997, vol. 500, fol. 59, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Il résulte d'une décision prise lors de l'assemblée générale extraordinaire du 27 août 1991 que le mandat des administrateurs expire lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 1996.

Il résulte d'une décision prise lors de l'assemblée générale ordinaire du 5 décembre 1997 que la S.R.E. REVISION, SOCIETE DE REVISION CHARLES ENSCH S.à r.l. est élue commissaire aux comptes, son mandat expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 1996, en remplacement de Monsieur Ensich.

Signature.

(45871/529/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

ICARUS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 37.940.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 1997, vol. 500, fol. 59, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Il résulte d'une décision prise lors de l'assemblée générale extraordinaire du 27 août 1991 que le mandat des administrateurs expire lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 1996.

Il résulte d'une décision prise lors de l'assemblée générale ordinaire du 5 décembre 1997 que le mandat du commissaire aux comptes expire lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 1996.

Signature.

(45872/529/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

ICARUS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 37.940.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 1997, vol. 500, fol. 59, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Il résulte d'une décision prise lors de l'assemblée générale extraordinaire du 27 août 1991 que le mandat des administrateurs expire lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 1996.

Il résulte d'une décision prise lors de l'assemblée générale ordinaire du 5 décembre 1997 que le mandat du commissaire aux comptes expire lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 1996.

L'assemblée générale ordinaire du 5 décembre 1997 décide, à l'unanimité des voix, la continuation de la société.

Signature.

(45873/529/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

ICARUS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 37.940.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 1997, vol. 500, fol. 59, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Il résulte d'une décision prise lors de l'assemblée générale ordinaire du 5 décembre 1997 que:

- Sont réélues aux postes d'administrateur, leur mandat expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2000:

- Mme M. P. van Waelen;
- Mme M. J. Renders;
- Mme L. Zenners;

- est réélue au poste de commissaire aux comptes, son mandat expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2000:

- La S.R.E. REVISION, SOCIETE DE REVISION CHARLES ENSCH S.à r.l.

L'assemblée générale ordinaire du 5 décembre 1997 décide, à l'unanimité des voix, la continuation de la société.

Signature.

(45874/529/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

IMMOBILIERE DU BENELUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2133 Luxembourg, 17, rue Nicolas Martha.
R. C. Luxembourg B 21.722.

Le bilan au 31 décembre 1991, enregistré à Wiltz, le 5 décembre 1997, vol. 169, fol. 33, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE ARBO S.A.

Signature

(45876/772/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

IMMOBILIERE DU BENELUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2133 Luxembourg, 17, rue Nicolas Martha.
R. C. Luxembourg B 21.722.

Le bilan au 31 décembre 1992, enregistré à Wiltz, le 5 décembre 1997, vol. 169, fol. 33, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE ARBO S.A.

Signature

(45877/772/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

IMMOBILIERE DU BENELUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2133 Luxembourg, 17, rue Nicolas Martha.
R. C. Luxembourg B 21.722.

Le bilan au 31 décembre 1993, enregistré à Wiltz, le 5 décembre 1997, vol. 169, fol. 33, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE ARBO S.A.

Signature

(45878/772/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

IMMOBILIERE DU BENELUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2133 Luxembourg, 17, rue Nicolas Martha.
R. C. Luxembourg B 21.722.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Wiltz, le 5 décembre 1997, vol. 169, fol. 33, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE ARBO S.A.

Signature

(45879/772/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

IMMOBILIERE DU BENELUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2133 Luxembourg, 17, rue Nicolas Martha.
R. C. Luxembourg B 21.722.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Wiltz, le 5 décembre 1997, vol. 169, fol. 33, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE ARBO S.A.

Signature

(45880/772/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

IMMOBILIERE DU BENELUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2133 Luxembourg, 17, rue Nicolas Martha.
R. C. Luxembourg B 21.722.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Wiltz, le 5 décembre 1997, vol. 169, fol. 33, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE ARBO S.A.

Signature

(45881/772/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

IMMOBILIERE BUTGENBACH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 168, avenue du X Septembre.

Il résulte du procès-verbal d'une assemblée sous seing privé délivré à Luxembourg, le 11 novembre 1997, enregistré à Capellen en date du 19 novembre 1997, vol. 132, fol. 77, case 6, que la rubrique «siège social» est à modifier comme suit:

à biffer: «Luxembourg, 22, boulevard Pierre Dupong.»

à inscrire: «L-2550 Luxembourg, 168, avenue du X Septembre.»

Pour réquisition

A. Biel

Notaire

(45882/203/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

ITALIMPRESE S.A. HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15, avenue Gaston Diderich.
R. C. Luxembourg B 17.350.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept, le vingt novembre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme ITALIMPRESE S.A. HOLDING, ayant son siège social à L-1420 Luxembourg, 15, avenue Gaston Diderich, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B numéro 17.350,

constituée sous la dénomination de FI.M.A.I. HOLDING S.A. par acte du notaire Francis Kessler, de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 25 février 1980, publié au Mémorial C, numéro 103 du 21 mai 1980, et dont les statuts ont été modifiés par acte du même notaire Francis Kessler en date du 11 février 1982, publié au Mémorial C, numéro 108 du 21 mai 1982, et suivant actes du notaire Gérard Lecuit, alors de résidence à Mersch, en date du 8 juin 1988, publié au Mémorial C, numéro 263 du 4 octobre 1988, et en date du 19 mai 1994, publié au Mémorial C, numéro 391 du 12 octobre 1994 et suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 7 novembre 1997, en voie de formalisation.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Paul Marx, docteur en droit, demeurant à Esch-sur-Alzette.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire, Madame Karin François, employée privée, demeurant à Arlon (Belgique).

L'assemblée choisit comme scrutateur, Monsieur Eric Magrini, employé privé, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ayant ainsi été constitué, Monsieur le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence, laquelle, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents et les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise en même temps à la formalité de l'enregistrement.

Qu'il résulte de ladite liste de présence que l'intégralité du capital social de vingt millions de francs luxembourgeois (20.000.000,- LUF), divisé en vingt mille (20.000) actions d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) chacune, est représentée.

II.- Qu'en conséquence, la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que l'ordre du jour est conçu comme suit:

Ordre du jour:

- 1.- Dissolution anticipée et mise en liquidation de la société.
- 2.- Nomination de M. Mario Rendo, géomètre, demeurant à I-Catania, comme liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 et suivants des lois sur les sociétés commerciales.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière après délibération a pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de dissoudre anticipativement la société et de la mettre en liquidation.

Deuxième résolution

L'assemblée désigne comme liquidateur, Monsieur Mario Rendo, géomètre, demeurant à Catania (Italie).

Le liquidateur est investi des pouvoirs les plus étendus prévus par la loi et notamment par les articles 144 à 148 de la loi sur les sociétés commerciales sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où cette autorisation est normalement requise.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Tous les frais et honoraires du présent acte, évalués à la somme de vingt-cinq mille francs, sont à la charge de la société.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: P. Marx, K. François, E. Magrini, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 2 décembre 1997, vol. 501, fol. 96, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 8 décembre 1997.

J. Seckler.

(45888/231/58) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

INFO-HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 44.643.

EXTRAIT

L'assemblée générale du 1^{er} décembre a accepté la démission des administrateurs Jean Hoffmann, Roland Haber et Nicole Thommes et leur a donné décharge.

Elle a nommé comme nouveaux administrateurs:

- Monsieur Jean Pirrotte, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg;
 - Monsieur Emile Guillaume, administrateur de sociétés, demeurant à Bridel;
 - Monsieur Mathis Hengel, docteur en droit, demeurant à Luxembourg,
- jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'an 2000.

Le siège de la société est transféré au 23, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg.

Pour extrait conforme
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 1997, vol. 500, fol. 60, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(45883/535/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

KLEIN LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: Differdange.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal d'une assemblée générale sous seing privé délivré à Differdange, le 14 novembre 1997, enregistré à Capellen en date du 19 novembre 1997, volume 132, folio 77, case 4,

que l'assemblée a décidé d'accepter la démission du Fondé de pouvoir Monsieur Manuel Mateus, né à Figueira da Foz (P), le 25 août 1964, demeurant à L-4651 Differdange, 12, rue Putz, et lui accorde décharge pour l'accomplissement de son mandat.

Pour extrait conforme délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Capellen, le 4 décembre 1997.

A. Biel.

(45895/203/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

INTERBREW INTERNATIONAL FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 19.970.

Le bilan et l'annexe au 30 septembre 1994, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 9 décembre 1997, vol. 500, fol. 60, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes expirent à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 30 septembre 1995.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 décembre 1997.

Signature.

(45886/534/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

INTERBREW INTERNATIONAL FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 19.970.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1995, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 9 décembre 1997, vol. 500, fol. 60, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes expirent à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 décembre 1997.

Signature.

(45887/534/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

C. KARP-KNEIP CONSTRUCTIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 14, rue Michel Flammang.
R. C. Luxembourg B 25.351.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 1997, vol. 500, fol. 55, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 décembre 1997.

C. KARP-KNEIP CONSTRUCTIONS S.A.

Signature

Un administrateur

(45891/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

C. KARP-KNEIP CONSTRUCTIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 14, rue Michel Flammang.
R. C. Luxembourg B 25.351.

*Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de la société anonyme C. KARP-KNEIP CONSTRUCTIONS S.A.
avec siège social à Luxembourg, 14, rue Michel Flammang*

Le 5 décembre 1997 à 9.30 heures, Messieurs les actionnaires de la société anonyme C. KARP-KNEIP CONSTRUCTIONS S.A. se sont réunis en assemblée générale annuelle au siège social à Luxembourg, d'un commun accord, en renonçant à une convocation préalable.

Monsieur Christian Thiry, industriel, demeurant à Mondorf-les-Bains, élu président de l'assemblée, procède à la constitution du bureau et désigne comme secrétaire, Monsieur François Thiry, industriel, demeurant à Bertrange et Monsieur Alain Godar, directeur financier, demeurant à Dudelange, est élu comme scrutateur.

Monsieur le président constate:

I. Que les actionnaires présents ou représentés se reconnaissent dûment convoqués et aptes à tenir la présente assemblée.

II. Que les actionnaires présents ou représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste sera signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que par les membres du bureau de la présente assemblée. La liste de présence, ainsi que les procurations des associés représentés, après avoir été paraphées ne varieront, resteront annexées aux présentes.

III. Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

1. Rapport de gestion du conseil d'administration;
2. Rapport du réviseur d'entreprises;
3. Approbation des bilan et compte de profits et pertes au 31 décembre 1996;
4. Affectation du résultat;

5. Décharge aux administrateurs et au réviseur d'entreprises;
6. Divers.

Résolutions

1., 2., 3. et 4.

Après avoir pris connaissance du rapport de gestion du conseil d'administration et du réviseur d'entreprises, ainsi que du bilan et compte de profits et pertes au 31 décembre 1996, l'assemblée approuve à l'unanimité les comptes tels que présentés et décide de répartir le bénéfice comme suit:

- distribution d'un dividende brut de LUF 14.000.000, soit LUF 70.000,- par action
- report à nouveau du solde de LUF 12.403.615,-.

5. Par votes spéciaux, décharge pleine et entière est accordée aux Administrateurs et au Réviseur d'entreprises.

6. Néant.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée après lecture du procès-verbal qui est signé par les membres du bureau.

F. Thiry C. Thiry A. Godar
Secrétaire *Président* *Scrutateur*

Enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 1997, vol. 500, fol. 55, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(45892/000/45) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

INFOPARTNERS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1508 Howald, 4, rue Jos Felten.
R. C. Luxembourg B 17.719.

EXTRAIT

L'assemblée générale du 28 novembre 1997 a décidé de porter le nombre d'administrateurs de trois à cinq. Elle a accepté la démission de Madame Maria Dennewald comme administrateur et a décidé de nommer comme nouveaux administrateurs:

- Monsieur Jean Pirrotte, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg;
- Monsieur Emile Guillaume, administrateur de sociétés, demeurant à Bridel;
- Monsieur Jean Hoffmann, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg, jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de 1997.

Pour extrait conforme
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 1997, vol. 500, fol. 41, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(45884/535/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

C. KARP-KNEIP MATERIAUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 14, rue Michel Flammang.
R. C. Luxembourg B 25.352.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 1997, vol. 500, fol. 55, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 décembre 1997.

C. KARP-KNEIP MATERIAUX S.A.
Signature

Un administrateur

(45893/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

C. KARP-KNEIP MATERIAUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 14, rue Michel Flammang.
R. C. Luxembourg B 25.352.

*Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de la société anonyme C. KARP-KNEIP MATERIAUX S.A.
avec siège social à Luxembourg, 14, rue Michel Flammang*

Le 5 décembre 1997 à 9.00 heures, Messieurs les actionnaires de la société anonyme C. KARP-KNEIP MATERIAUX S.A. se sont réunis en assemblée générale annuelle au siège social à Luxembourg, d'un commun accord, en renonçant à une convocation préalable.

Monsieur Christian Thiry, industriel, demeurant à Mondorf-les-Bains, élu président de l'assemblée, procède à la constitution du bureau et désigne comme secrétaire, Monsieur François Thiry, industriel, demeurant à Bertrange et Monsieur Alain Godar, directeur financier, demeurant à Dudelange, est élu comme scrutateur.

Monsieur le président constate:

I. Que les actionnaires présents ou représentés se reconnaissent dûment convoqués et aptes à tenir la présente assemblée.

II. Que les actionnaires présents ou représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste sera signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que par les membres du bureau de la présente assemblée. La liste de présence, ainsi que les procurations des associés représentés, après avoir été paraphées ne varietur, resteront annexées aux présentes.

III. Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

1. Rapport de gestion du conseil d'administration;
2. Rapport du commissaire aux comptes;
3. Approbation des bilan et compte de profits et pertes au 31 décembre 1996;
4. Affectation du résultat;
5. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes;
6. Divers.

Résolutions

1., 2., 3. et 4.

Après avoir pris connaissance du rapport de gestion du conseil d'administration et du commissaire aux comptes, ainsi que du bilan et compte de profits et pertes au 31 décembre 1996, l'assemblée approuve à l'unanimité les comptes tels que présentés et décide de répartir le bénéfice comme suit:

- distribution d'un dividende brut de LUF 7.000.000, soit LUF 140.000,- par action
- report à nouveau du solde de LUF 5.649.542,-.

5. Par votes spéciaux, décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
6. Néant.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée après lecture du procès-verbal qui est signé par les membres du bureau.

F. Thiry <i>Secrétaire</i>	C. Thiry <i>Président</i>	A. Godar <i>Scrutateur</i>
-------------------------------	------------------------------	-------------------------------

Enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 1997, vol. 500, fol. 55, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(45894/000/44) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

JOPOLY IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L- 7220 Walferdange, 65, route de Diekirch.
R. C. Luxembourg B 47.869.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1996, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 8 décembre 1997, vol. 500, fol. 57, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 décembre 1997.

Signature.

(45889/767/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

JORWINE FINANCES S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1463 Luxembourg, 9, rue du Fort Elisabeth.
R. C. Luxembourg B 41.081.

Suite à l'assemblée générale du 28 novembre 1997, les résolutions suivantes ont été prises:

Première résolution

Le siège de la société est transféré au 9, rue du Fort Elisabeth à Luxembourg.

Deuxième résolution

La démission de l'ensemble des administrateurs est acceptée avec décharge.

Troisième résolution

Sont appelés en remplacement des administrateurs démissionnaires:

- Mademoiselle Bernart Myriam, 20, rue des Ecoles, F-77310 Pringy
- Monsieur Heyse Luc, 9, rue du Fort Elisabeth à L-1463 Luxembourg
- FIDUCIAIRE COMPTA PRESENT S.A., 9, rue du Fort Elisabeth à L-1463 Luxembourg.

Fait et clos à Luxembourg, le 28 novembre 1997.

M. Bernart
Le rapporteur

Enregistré à Luxembourg, le 4 décembre 1997, vol. 500, fol. 49, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(45890/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

LADBROKE GROUP INTERNATIONAL LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 58.744.

Le bilan ainsi que les autres documents et informations qu'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 2 décembre 1997, vol. 500, fol. 39, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 décembre 1997.

Signature.

(45896/534/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

MID OCEAN GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 52.575.

*Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires MID OCEAN GROUP S.A.
qui s'est tenue extraordinairement le 1^{er} septembre 1997*

A l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de MID OCEAN GROUP S.A. tenue extraordinairement («la Société»), il a été décidé ce qui suit:

- de nommer Madame Ariane Slinger et Monsieur Marnix van der Moolen, en qualité d'Administrateurs de la Société, et ce avec effet immédiat;
- d'accepter la démission de M. Jan Lindhout, en qualité d'Administrateur de la société et de lui accorder pleine et entière décharge pour l'exercice de ses fonctions.

Luxembourg, le 1^{er} septembre 1997.

Signature
Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 1997, vol. 500, fol. 61, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(45908/710/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

**SILUX LETZEBUERGER FEIER SCHUTZ (L.F.S.), S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung,
(anc. LETZEBUERGER FEIERSCHUTZ L.F.S., S.à r.l.).**

Gesellschaftssitz: L-3378 Livange, Zone Industrielle.

Im Jahre eintausendneunhundertsebenundneunzig, am neunzehnten November.

Vor dem unterzeichneten Notar Christine Doerner, mit Amtswohnsitz in Bettemburg.

Sind erschienen:

- 1) Herr Domenico Salvatore, Rentner, wohnhaft in L-3261 Bettemburg, 24, rue du Nord;
- 2) Frau Suzette Dumont, Privatangestellte, wohnhaft in L-3330 Crauthem, 16, rue Emile Barthel.

Welche Kompargenten hiermit erklären, alleinige Gesellschafter zu sein, der Gesellschaft mit beschränkter Haftung LETZEBUERGER FEIERSCHUTZ L.F.S., S.à r.l., mit Sitz in L-3378 Livange, Zone Industrielle,

gegründet gemäss Urkunde, aufgenommen durch den Notar Joseph Elvinger aus Düdelingen, am 18. April 1996, veröffentlicht im Memorial C von 1996, Seite 18805,

und umgeändert gemäss Urkunde, aufgenommen durch den Notar Joseph Elvinger aus Düdelingen, am 7. Juni 1996, veröffentlicht im Memorial C von 1996, Seite 21400.

Welche Kompargenten sich zu einer ausserordentlichen Generalversammlung zusammengefunden haben, und einstimmig folgenden Beschluss gefasst haben.

Die Gesellschafter beschliessen, den Gesellschaftsnamen der Gesellschaft umzuändern in SILUX LETZEBUERGER FEIER SCHUTZ (L.F.S.), S.à r.l.

Somit erhält Artikel 1, Absatz 2 der Statuten folgenden Wortlaut:

«**Art. 1. Absatz 2.** Die Gesellschaft führt den Namen SILUX LETZEBUERGER FEIER SCHUTZ (L.F.S.), S.à r.l.»

Kosten

Die Kosten und Gebühren unter irgendwelcher Form, welche der Gesellschaft wegen ihrer Generalversammlung obliegen oder zur Last gelegt werden, werden auf fünfzehntausend Franken (15.000,-) abgeschätzt.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Bettemburg, in der Amtsstube, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden an die Kompargenten, alle dem Notar nach Namen, Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben dieselben gegenwärtige Urkunde unterschrieben mit dem Notar.

Gezeichnet: D. Salvatore, S. Dumont, C. Doerner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 25 novembre 1997, vol. 831, fol. 32, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bettemburg, le 3 décembre 1997.

C. Doerner.

(45897/209/36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

**SILUX LETZEBUERGER FEIER SCHUTZ (L.F.S.), S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. LETZEBUERGER FEIERSCHUTZ L.F.S., S.à r.l.).**

Siège social: L-3378 Livange, Zone Industrielle.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 décembre 1997.

C. Doerner.

(45898/209/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

LINAG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, Boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 26.370.

Le bilan et l'annexe au 30 juin 1997, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 2 décembre 1997, vol. 500, fol. 39, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 décembre 1997.

Signature.

(45899/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

LUX-OIL, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-6686 Mertert, route de Wasserbillig.

H. R. Luxemburg B 38.243.

Auszug aus dem Protokoll der Gesellschafterversammlung vom 20. November 1997

Die Gesellschafter der LUX-OIL, S.à r.l. sind übereingekommen

a) Frau Marie-Theres Schlüschen ist ab 1. Januar 1998 nicht mehr Geschäftsführerin der LUX-OIL.

Luxemburg, Dezember 1997.

Pour extrait sincère et conforme.

Enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 1997, vol. 500, fol. 57, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(45900/507/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

LUX SPORT-INTER S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 28, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 31.964.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 1997, vol. 500, fol. 54, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Luxembourg, le 13 mai 1997

Nominations statutaires

Conseil d'Administration:

- Monsieur Aloyse Scherer jr, diplômé I.E.C.G., demeurant à Luxembourg, administrateur-délégué de la société
- Monsieur Enzo Liotino, fondé de pouvoir, demeurant à Luxembourg
- Monsieur Gilbert Divine, fondé de pouvoir, demeurant à Nospelt (Luxembourg).

Commissaire aux Comptes:

- FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A., siège social à Luxembourg.

Luxembourg, le 21 octobre 1997.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

(45901/657/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

MICADO FINANCE ET PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L- 2133 Luxembourg, 17, rue Nic. Martha.

R. C. Luxembourg B 51.325.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 1997, vol. 500, fol. 58, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 décembre 1997.

Signature.

(45906/637/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

LUXSTREET S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 28, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 49.695.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 1997, vol. 500, fol. 54, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Luxembourg, le 7 mai 1996

Nominations statutaires

Commissaire aux Comptes:

– FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A., siège social à Luxembourg.
Luxembourg, le 20 novembre 1997.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

(45902/657/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

LUXSTREET S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 28, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 49.695.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 1997, vol. 500, fol. 54, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Luxembourg, le 6 mai 1997

Nominations statutaires

Conseil d'Administration:

- Monsieur Simon Peter Elmont, administrateur de sociétés, demeurant à Sark, Channel Islands, administrateur-délégué de la société avec pouvoir d'engager la société sous sa seule signature
- Mme Joan Veronica Stokes, administrateur de sociétés, demeurant à Rose Cottage, Sark, Channel Islands
- Monsieur Philipp Murray Stokes, administrateur de sociétés, demeurant à Rose Cottage, Sark, Channel Islands.

Commissaire aux Comptes:

– FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A., siège social à Luxembourg.
Luxembourg, le 20 novembre 1997.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

(45903/657/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

MAIN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.
R. C. Luxembourg B 17.548.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 1997, vol. 500, fol. 57, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

AFFECTATION DU RESULTAT

– Résultat de l'exercice	USD	7.242.444,61
– Résultats reportés	USD	(4.919.560,70)
– Affectation à la réserve légale	USD	(116.144,20)
– Distribution de dividende	USD	(1.200.000,00)
– Report à nouveau	USD	1.006.739,71

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 décembre 1997.

Signature.

(45904/507/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

PARGEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, Boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 32.158.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1996, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 2 décembre 1997, vol. 500, fol. 39, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 décembre 1997.

Signature.

(45923/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

MATERIALS TECHNICS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.
R. C. Luxembourg B 52.042.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 1997, vol. 500, fol. 57, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

AFFECTATION DU RESULTAT

– Report à nouveau LUF (1.901.543,-)

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 décembre 1997.

Signature.

(45905/507/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

MICRO TIS, S.à r.l. & Cie, S.e.c.s., Société en commandite simple.

Siège social: Luxembourg, 142, avenue de la Faïencerie.

EXTRAIT

Il résulte d'une cession de parts sous seing privé délivrée à Luxembourg, le 24 octobre 1997, enregistré à Capellen, le 27 novembre 1997, volume 132, folio 79, case 6,

que suite à la cession de parts intervenue, le capital de la société se trouve réparti comme suit:

1) MICRO TIS, S.à r.l., prénommée	2 parts
2) Monsieur Guy Tescher, prénommé	539 parts
3) Monsieur Maurice Bastian, prénommé	539 parts

Total: mille quatre-vingts parts sociales 1.080 parts

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Capellen, le 4 décembre 1997.

A. Biel.

(45907/203/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

MOSSER A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 42.554.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 1997, vol. 500, fol. 58, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 décembre 1997.

Pour MOSSER A.G., Société Anonyme
CREGELUX

Crédit Général du Luxembourg S.A.

Signature Signature

(45910/029/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

PAMECO SerAssur S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8011 Strassen, 283, route d'Arlon.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept, le cinq septembre.

Par-devant Maître Camille Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme PAMECO SerAssur S.A., ayant son siège social à Luxembourg, constituée sous la dénomination de Merial SerAssur S.A., suivant acte notarié reçu en date du 28 décembre 1992, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C, numéro 51 du 3 février 1993.

L'assemblée est présidée par Monsieur Alain Dufraisse, administrateur de sociétés, demeurant à Hesperange.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire, Madame Solange Wolter-Schieres, employée privée, demeurant à Schouweiler.

L'assemblée élit comme scrutateur, Monsieur Harold Parize, avocat, demeurant à Luxembourg.

Monsieur le président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter:

I) Que les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentant. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui à la formalité de l'enregistrement.

II) Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les cinquante mille (50.000) actions sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut valablement décider sur le point figurant à l'ordre du jour.

III) Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

Modification de l'article deux statuts à l'effet de changer le siège social.

Le premier alinéa de l'article deux des statuts de la société, qui dispose que:

«Le siège social de la société est établi dans la ville de Luxembourg» est ainsi remplacé par la disposition suivante:

«Le siège social de la société est établi dans la commune de Strassen.»

Ces faits reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière a adopté, à l'unanimité des voix, la résolution suivante:

Résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social de Luxembourg à L-8011 Strassen, 283, route d'Arlon, le premier alinéa de l'article deux des statuts aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 2. Siège social. Premier alinéa.** Le siège social est établi dans la Commune de Strassen.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire instrumentant qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que sur la demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue française, suivi d'une version anglaise. Il est spécifié qu'en cas de divergences avec la version anglaise, le texte français fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après lecture faite aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les comparants ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Suit la traduction en anglais du texte qui précède:

In the year one thousand nine hundred and ninety-seven, on the fifth of September.

Before Us, Maître Camille Hellinckx, notary residing in Luxembourg.

Was held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of the société anonyme PAMECO SerAssur S.A., having its registered office in Luxembourg, incorporated under the denomination of Merial SerAssur S.A., by notarial deed on December 28, 1992, published in the Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C numéro 51, dated March 3, 1993.

The meeting is presided over by Mr Alain Dufraisse, administrateur de sociétés, residing in Hesperange.

The Chairman appoints as secretary to the meeting Mrs Solange Wolter-Schieres, employée privée, residing in Schouweiler.

The meeting elects as scrutineer Mr Harold Parize, avocat, residing in Luxembourg.

The chairman declares and requests the notary to state:

I) That the shareholders present or represented and the number of their shares are shown on an attendance list, signed by the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary. The said list as well as the proxies will be annexed to this document to be filed with the registration authorities.

II) As appears from the attendance list, all the fifty thousand hundred (50,000) shares are present or represented at the present extraordinary general meeting, so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda.

III) That the agenda of the extraordinary general meeting is the following:

Agenda:

Amendment of Article two of the articles of incorporation so as to change the registered office.

The first paragraph of article two wording «The Company will have its registered office in the City of Luxembourg» will be replaced by:

«The Company will have its registered office in the City of Strassen.»

After the foregoing has been approved by the meeting the same took unanimously the following resolution:

Resolution

The meeting decides to transfer the registered office from Luxembourg to L-8011 Strassen, 283, route d'Arlon; the first paragraph of Article two of the Articles of Incorporation will now read as follows:

«**Art. 2. Registered office. First paragraph.** The Company will have its registered office in the City of Strassen.»

There being no further item on the agenda, the meeting was adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith, that at the request of the above appearing persons, the present deed is worded in French, followed by an English version; at the request of the same appearing persons and in case of divergences between the French and the English texts, the French version will be preponderant.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary by their surnames, Christian names, civil status and residence, the said person signed together with Us, the notary, the present original deed.

Signé: A. Dufraisse, S. Schieres, H. Parize, C. Hellinckx.

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 1997, vol. 101, fol. 66, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 novembre 1997.

C. Hellinckx.

(45921/215/88) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

MR INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 44.586.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1996, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 2 décembre 1997, vol. 500, fol. 39, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 décembre 1997.

Signature.

(45911/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

NOUVELLE TECHNIQUE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3820 Schifflange, 11, rue Belair.

Cession de parts sociales

Je soussigné Frank Bringard, installateur, demeurant à L-3820 Schifflange, 11, rue Belair, cède par la présente à M. Jean-Pierre Medinger, demeurant 23, rue de l'Alzette à Roeser, 50 parts sociales de la société NOUVELLE TECHNIQUE, S.à r.l. avec siège social à Schifflange et constituée par-devant M^e Alex Weber, notaire à Bascharage, le 24 novembre 1995.

M. Medinger déclarant expressément accepter cette cession de 50 parts sociales (sur 100 parts)

La nouvelle répartition des parts sociales est la suivante:

M. Frank Bringard	50 parts sociales
M. Jean-Pierre Medinger	50 parts sociales
Total:	100 parts sociales

Fait à Luxembourg, le 8 juillet 1997.

F. Bringard J.-P. Medinger

Enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 1997, vol. 498, fol. 37, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(45913/277/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

ORIENT TEPPICH OASE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 52, rue d'Anvers.

DISSOLUTION*Extrait*

Il résulte d'un acte de cession de parts reçu par le notaire Aloyse Biel, de résidence à Capellen, en date du 11 novembre 1997, enregistré à Capellen en date du 17 novembre 1997, volume 411, folio 32, case 8,

– que suite à la cession de parts intervenue, le capital de la société ORIENT TEPPICH OASE, S.à r.l., se trouve entre les mains de Madame Behjat Nasseri, commerçante, demeurant à Walferdange, à raison de 100%;

– que l'associée unique a déclaré vouloir dissoudre la société;

– qu'elle déclare rester investie de tout l'actif et chargée de tout le passif de la société dissoute et qu'ainsi, celle-ci est à considérer comme définitivement liquidée;

– que décharge pleine et entière est donnée au gérant de la société ainsi dissoute pour l'exécution de ses fonctions;

– que les livres et documents sociaux seront conservés pendant cinq ans à partir de ce jour au domicile de Madame Behjat Nasseri, prénommée.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Capellen, le 8 décembre 1997.

A. Biel.

(45918/203/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

OPUSCULES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 39.077.

Le bilan au 30 juin 1996, enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 1997, vol. 500, fol. 58, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 décembre 1997.

Pour OPUSCULES S.A., Société Anonyme
CREGELUX

Crédit Général du Luxembourg S.A.

Signature Signature

(45916/029/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

OPUSCULES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 39.077.

L'assemblée générale statutaire du 5 décembre 1996 a ratifié la décision du Conseil d'administration de nommer aux fonctions d'administrateur, Monsieur Charles Muller en remplacement de Monsieur Roger Petry.

Luxembourg, le 28 novembre 1997.

Pour OPUSCULES S.A., Société Anonyme
CREGELUX

Crédit Général du Luxembourg S.A.

Signature Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 1997, vol. 500, fol. 58, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(45917/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

ONDINE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-Senningerberg, 5, rue Höhenhof.
R. C. Luxembourg B 45.613.

Les comptes annuels au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, le 26 novembre 1997, vol. 500, fol. 20, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

AFFECTATION DU RESULTAT

– Résultats reportés	LUF	(867.888,-)
– Bénéfice de l'exercice	LUF	3.896.605,-
– Affectation à la réserve légale	LUF	150.000,-

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 décembre 1997.

Signature.

(45914/693/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

ONDINE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 45.613.

EXTRAIT

L'assemblée générale annuelle réunie au siège social le 19 novembre 1996, a renouvelé le mandat des administrateurs et du commissaire pour une période statutaire de 1 an, venant à échéance à l'issue de l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes arrêtés au 31 décembre 1997.

Pour extrait conforme
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 1997, vol. 500, fol. 20, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(45915/693/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

PARGEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 28, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 50.600.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 1997, vol. 500, fol. 54, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue à Luxembourg le 9 mai 1997

Nominations statutaires**Conseil d'administration**

- Monsieur Aloyse Scherer jr, diplômé I.E.C.G., demeurant à Luxembourg, administrateur-délégué de la société;
- Monsieur Enzo Liotino, fondé de pouvoir, demeurant à Luxembourg;
- Monsieur Gilbert Divine, fondé de pouvoir, demeurant à Nospelt (Luxembourg).

Commissaire aux comptes

- FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A., siège social à Luxembourg.

Luxembourg, le 21 octobre 1997.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

(45922/657/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

ORIFLAME EASTERN EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 34.166.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 1997, vol. 500, fol. 55, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
ORIFLAME EASTERN EUROPE S.A.
Signatures

(45919/005/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

ORIFLAME INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 8.835.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 3 septembre 1997

Le mandat des administrateurs et celui du commissaire aux comptes étant venus à échéance, Messieurs Jonas af Jochnick, Robert af Jochnick, Svante Pahlson-Moller et Torbjörn Ek sont réélus en tant qu'administrateurs pour une nouvelle période de 1 an et KPMG PEAT MARWICK INTER-REVISION est réélue commissaire aux comptes pour une nouvelle période de 1 an.

Le bilan au 31 mars 1997, enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 1997, vol. 500, fol. 55, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
ORIFLAME INTERNATIONAL S.A.
Signatures

(45920/005/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

PARTICIPATIONS ET GESTION LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.
R. C. Luxembourg B 41.558.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept, le vingt-quatre novembre.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg-Ville.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme luxembourgeoise dénommée PARTICIPATIONS ET GESTION LUXEMBOURG S.A., inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 41.558, ayant son siège social à Luxembourg, 35, rue Glesener.

Ladite société a été constituée par acte du notaire Jacques Delvaux, préqualifié, alors de résidence à Esch-sur-Alzette, le 18 septembre 1992, publié au Mémorial C, numéro 626 du 29 décembre 1992.

L'assemblée est présidée par Monsieur François Winandy, diplômé EDHEC, demeurant à Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire, Madame Mireille Gehlen, licenciée en Administration des Affaires, demeurant à Dudelange.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur, Mademoiselle Antonella Graziano, licenciée en Sciences Economiques et Commerciales, demeurant à Luxembourg.

I. Qu'il résulte de la liste de présence que les soixante-dix mille (70.000) actions d'une valeur nominale de dix mille francs luxembourgeois (LUF 10.000,-) chacune, représentatives du capital social de sept cent millions de francs luxembourgeois (LUF 700.000.000,-), sont dûment présentes ou représentées à cette assemblée.

Laquelle liste de présence, ainsi que la procuration des actionnaires représentés après avoir été signées ne varietur par les membres du bureau et par le notaire instrumentant, demeureront annexées aux présentes, avec lesquelles elles seront soumises aux formalités du timbre et de l'enregistrement.

II. Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Décision de mettre en liquidation la société anonyme PARTICIPATIONS ET GESTION S.A.
2. Nomination d'un liquidateur et détermination de ses pouvoirs.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes.
4. Divers.

III. Que la présente assemblée, composée du nombre d'actionnaires représentant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur les points portés à l'ordre du jour.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et après en avoir délibéré, elle a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide la mise en liquidation de la société PARTICIPATIONS ET GESTION S.A. avec effet à partir de ce jour.

Deuxième résolution

Est nommé liquidateur:

Monsieur François Winandy, préqualifié.

Le liquidateur prénommé a la mission de réaliser tout l'actif de la société et apurer le passif.

Dans l'exercice de sa mission, le liquidateur est dispensé de dresser un inventaire et il peut se référer aux écritures de la société. Le liquidateur pourra sous sa seule responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer tout ou partie de ses pouvoirs à un ou plusieurs mandataires. Le liquidateur pourra engager la société en liquidation sous sa seule signature et sans limitation.

Il dispose de tous les pouvoirs tels que prévus à l'article 144 de la loi sur les sociétés commerciales, ainsi que de tous les pouvoirs stipulés à l'article 145 de ladite loi, sans avoir besoin d'être préalablement autorisé par l'assemblée générale des associés.

Troisième résolution

L'assemblée décide de donner bonne et valable décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes en fonction pour l'exécution de leur mandat.

Clôture de l'assemblée

Toutes les résolutions qui précèdent ont été prises chacune séparément et à l'unanimité des voix.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président prononce la clôture de l'assemblée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg.

Et après lecture et interprétation données de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom, état et demeure, ces derniers ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte, aucun autre actionnaire n'ayant demandé à signer.

Signé: F. Winandy, M. Gehlen, A. Graziano, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 1997, vol. 103S, fol. 64, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 décembre 1997.

J. Delvaux.

(45924/208/66) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

PARTILIMMOB INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2133 Luxembourg, 17, rue Nic. Matha.

R. C. Luxembourg B 55.818.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 1997, vol. 500, fol. 58, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 décembre 1997.

Signature.

(45925/637/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 1997.

PEINTURE LAHYR BORIS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3364 Leudelange, 3, rue de la Poudrerie.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept, le vingt-six novembre.

Par-devant Maître Christine Doerner, notaire de résidence à Bettembourg.

Ont comparu:

1) Monsieur Boris Lahyr, demeurant à L-3364 Leudelange, 3, rue de la Poudrerie;

2) Monsieur Paulo Lenato, demeurant à L-3390 Peppange, 60, rue de Crauthem.

Lesquels comparants déclarent qu'ils sont les seuls associés de la société à responsabilité limitée PEINTURE LAHYR BORIS, S.à r.l., avec siège social à L-3322 Bivange, 12, rue Léon Maroldt;

constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 23 décembre 1992, publié au Mémorial C de 1993, page 8555.

Lesquels comparants se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

Monsieur Paulo Lenato, prédit, déclare par les présentes céder et transporter à Monsieur Boris Lahyr, ici présent et ce acceptant, cent vingt (120) parts sociales, lui appartenant dans la société à responsabilité limitée PEINTURE LAHYR BORIS, S.à r.l..

Cette cession de parts a eu lieu moyennant le prix de cent vingt mille francs (120.000,-) que Monsieur Paulo Lenato, prédit, reconnaît par les présentes avoir reçu, ce dont quittance et titre pour solde.

Deuxième résolution

Suite à la prédite cession de parts, l'article 6 des statuts est à lire comme suit:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à cinq cent mille francs (500.000,-), représenté par cinq cents (500) parts sociales de mille francs (1.000,-) chacune.

Ces parts ont été souscrites comme suit:

- Monsieur Boris Lahyr, prêt 500.

Ces parts ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de cinq cent mille francs (500.000,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire, qui le constate expressément.»

Troisième et dernière résolution

Les associés décident de transférer le siège social de L-3322 Bivange, 12, rue Léon Maroldt, à L-3364 Leudelange, 3, rue de la Poudrerie.

Suite à ce transfert de siège le premier alinéa de l'article 2 des statuts est à lire comme suit:

«**Art. 2. Premier alinéa.** Le siège social de la société est établi à Leudelange.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Le montant des frais généralement quelconques incombant à la société en raison de l'assemblée générale, s'élève approximativement à vingt-cinq mille francs (25.000,-).

Dont acte, fait et passé à Bettembourg, en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé le présent acte avec le notaire.

Signé: B. Lahyr, P. Lenato, C. Doerner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 2 décembre 1997, vol. 831, fol. 40, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bettembourg, le 4 décembre 1997.

C. Doerner.

(45926/209/58) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

PEINTURE LAHYR BORIS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3364 Leudelange, 3, rue de la Poudrerie.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 décembre 1997.

C. Doerner.

(49527/209/7) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

P.I.D. S.A.H., PARTICIPATIONS INDUSTRIELLES DIVERSIFIEES, Société Anonyme.

Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.

R. C. Luxembourg B 22.812.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 1997, vol. 500, fol. 57, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Résultat de l'exercice	USD 1.382,00
- Affectation à la réserve légale	USD (70,00)
- Report à nouveau	USD 1.312,00

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 décembre 1997.

Signature.

(45928/507/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

SALAMIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 35.962.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 1997, vol. 500, fol. 58, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 décembre 1997.

Pour SALAMIS S.A., Société Anonyme
CREGELUX

Crédit Général du Luxembourg S.A.

Signature Signature

(45937/029/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

SALAMIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 35.962.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 1997, vol. 500, fol. 58, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 décembre 1997.

Pour SALAMIS S.A., Société Anonyme

CREGELUX

Crédit Général du Luxembourg S.A.

Signature

Signature

(45938/029/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

PLAVAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.
R. C. Luxembourg B 17.086.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 1997, vol. 500, fol. 57, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1997.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Résultat de l'exercice	USD 651.068,00
- Affectation à la réserve légale	USD (32.600,00)
- Dividende	USD (300.000,00)
- Report à nouveau	USD 318.468,00

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 décembre 1997.

Signature.

(45931/507/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

QUOTATION HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 28, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 23.649.

Le bilan au 30 juin 1997, enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 1997, vol. 500, fol. 54, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 novembre 1997.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

(45934/657/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

**DEAGOSTINI HOLDING S.A., Société Anonyme,
(anc. PUBLISHING INTERNATIONAL S.A.).**

Siège social: L-2233 Luxembourg, 32, rue Auguste Neyen.
R. C. Luxembourg B 41.170.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept, le onze novembre.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme PUBLISHING INTERNATIONAL S.A., établie à Luxembourg, 32, rue Auguste Neyen, R.C. Luxembourg n° B 41.170, constituée sous la dénomination de PANINI PUBLISHING INTERNATIONAL S.A. suivant acte reçu par le notaire Marc Elter, en date du 3 août 1992, publié au Mémorial C, n° 575 du 7 décembre 1992. Les statuts ont été modifiés par acte du même notaire Elter en date du 4 septembre 1992, publié au Mémorial C, n° 604 du 18 décembre 1992, par acte du notaire Camille Hellinckx de Luxembourg, en remplacement du notaire Marc Elter, en date du 2 août 1994, publié au Mémorial C, n° 477 du 23 novembre 1994 et par actes du notaire instrumentant en date du 31 août 1994 et du 8 septembre 1994, tous les deux publiés au Mémorial C, n° 520 du 12 décembre 1994.

L'assemblée générale est ouverte à 17.00 heures sous la présidence de Monsieur Angelo De Bernardi, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant à Uebersyren.

Le président désigne comme secrétaire, Monsieur Nico Schaeffer, docteur en droit, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateurs, Monsieur Nicolas Schaeffer, maître en droit, demeurant à Luxembourg et Madame Dany Gloden-Manderscheid, employée privée, demeurant à Gonderange.

Monsieur le Président expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les quarante mille deux cent soixante-treize actions d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois chacune, représentant l'intégralité du capital social, sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement

constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, tous les actionnaires ayant accepté de se réunir sans convocation spéciale et préalable.

Ladite liste de présence portant les signatures des actionnaires, tous présents ou représentés, restera annexée au présent procès-verbal, ensemble avec les procurations des actionnaires représentés, qui ont été paraphées ne varietur par les comparants, pour être soumise en même temps à la formalité de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Modification de la dénomination sociale en DEAGOSTINI HOLDING S.A. et modification afférente de l'article premier des statuts.

2. Augmentation du capital social à concurrence de 209.727.000,- (deux cent neuf millions sept cent vingt-sept mille) francs luxembourgeois pour le porter de son montant actuel de 40.273.000,- (quarante millions deux cent soixante-treize mille) francs luxembourgeois à 250.000.000,- (deux cent cinquante millions) de francs luxembourgeois par l'émission au pair et sans prime de 209.727 (deux cent neuf mille sept cent vingt-sept) actions nouvelles d'une valeur nominale de 1.000,- (mille) francs luxembourgeois chacune, et modification afférente des statuts.

3. Libération de l'augmentation du capital social ci-dessus prévue par un prélèvement de LUF 209.727.000,- sur la réserve libre de la Société, constatée aux comptes sociaux au 31 décembre 1996 et aux comptes intérimaires au 30 septembre 1997 et incorporation de celle-ci au capital social souscrit.

4. Attribution des 209.727 actions nouvelles aux actionnaires existants au prorata de leurs participations actuelles.

5. Autorisation et instruction au conseil d'administration de procéder à tous les devoirs qui résulteront des décisions à prendre en vertu des propositions de résolutions transcrites ci-dessus.

L'assemblée, après avoir reconnu qu'elle a été régulièrement constituée et après avoir délibéré, a pris les résolutions suivantes à l'unanimité des voix:

Première résolution

L'assemblée générale décide de modifier la dénomination sociale de PUBLISHING INTERNATIONAL S.A. en DEAGOSTINI HOLDING S.A.

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution qui précède, l'article premier des statuts sociaux est modifié pour avoir dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}.** Il existe une société anonyme de participations financières sous la dénomination de DEAGOSTINI HOLDING S.A.»

Troisième résolution

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social à concurrence de 209.727.000,- (deux cent neuf millions sept cent vingt-sept mille) francs luxembourgeois pour le porter de son montant actuel de 40.273.000,- (quarante millions deux cent soixante-treize mille) francs luxembourgeois à 250.000.000,- (deux cent cinquante millions) de francs luxembourgeois par l'émission au pair et sans prime de 209.727 (deux cent neuf mille sept cent vingt-sept) actions nouvelles d'une valeur nominale de 1.000,- (mille) francs luxembourgeois chacune.

Quatrième résolution

En conséquence de la résolution qui précède, l'article cinq, alinéa premier, des statuts est modifié pour avoir dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital social souscrit est fixé à LUF 250.000.000,- (deux cent cinquante millions de francs luxembourgeois), représenté par 250.000 (deux cent cinquante mille) actions d'une valeur nominale de LUF 1.000,- (mille francs luxembourgeois) chacune, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.»

Les autres dispositions de l'article cinq restent inchangées.

Cinquième résolution

L'assemblée générale décide de procéder à la libération de l'augmentation du capital social ci-dessus décidée par un prélèvement de LUF 209.727.000,- sur la réserve libre de la Société, constatée aux comptes sociaux au 31 décembre 1996, tels qu'approuvés par l'assemblée générale annuelle du 12 mai 1997 et aux comptes intérimaires au 30 septembre 1997, approuvés par l'assemblée générale ordinaire en date de ce jour, et par l'incorporation du susdit prélèvement au capital social souscrit.

Ces comptes, dûment certifiés par extrait par la Société, resteront annexés au présent acte pour être enregistrés en même temps.

Sixième résolution

L'assemblée générale décide d'attribuer les 209.727 (deux cent neuf mille sept cent vingt-sept) actions nouvelles aux actionnaires existants au pro rata de leurs participations actuelles.

Septième résolution

L'assemblée générale autorise et charge le conseil d'administration de procéder à tous les devoirs qui résulteront des décisions prises par la présente assemblée générale et transcrites ci-dessus.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison du présent acte, s'élève à environ cent vingt mille (120.000,-) francs.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 17.30 heures.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: A. De Bernardi, N. Schaeffer, N. Schaeffer, D. Gloden-Manderscheid, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 1997, vol. 103S, fol. 53, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 décembre 1997.

A. Schwachtgen.

(45932/230/100) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

**DEAGOSTINI HOLDING S.A., Société Anonyme,
(anc. PUBLISHING INTERNATIONAL S.A.).**

Siège social: L-2233 Luxembourg, 32, rue Auguste Neyen.

R. C. Luxembourg B 41.170.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 94 du 11 novembre 1997, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 décembre 1997.

A. Schwachtgen.

(45933/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

R.C. LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept, le vingt et un novembre.

Par-devant Maître Reginald Neuman, notaire de résidence à Luxembourg-Ville, en remplacement de son confrère empêché, Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg-Ville, lequel dernier restera dépositaire du présent acte.

A comparu:

La société anonyme SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, ayant son siège social à Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri,

inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 13.859,

représentée par:

M. Claudio Baccelli, conseiller, demeurant à Luxembourg;

M. Gian Luca Pozzi, fondé de pouvoir principal, demeurant à Luxembourg;

agissant en sa qualité de mandataire spéciale de la société dénommée R.C. LUX S.A., ayant son siège social à Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri,

constituée par acte reçu par Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, le 26 septembre 1997, en voie de publication au Mémorial C,

en vertu d'un pouvoir lui conféré par décision du conseil d'administration de la Société, prise en sa réunion du 21 novembre 1997,

une copie du procès-verbal de ladite réunion, après avoir été signée ne varietur par la comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera soumise aux formalités du timbre et de l'enregistrement.

Laquelle comparante, ès qualité qu'elle agit, a requis le notaire instrumentant d'acter les déclarations suivantes:

1.- Que le capital social de la société prédésignée s'élève actuellement à à soixante-six millions de liras italiennes (ITL 66.000.000,-), représenté par soixante-six (66) actions d'une valeur nominale d'un million de liras italiennes (ITL 1.000.000,-) chacune.

2.- Que toutes les actions sont et resteront nominatives.

3.- Qu'aux termes de l'alinéa 3 de l'article 5 des statuts, la société a un capital autorisé qui est fixé à vingt milliards de liras italiennes (ITL 20.000.000.000,-), représenté par vingt mille (20.000) actions d'une valeur nominale d'un million de liras italiennes (ITL 1.000.000,-) chacune,

et que le même article autorise le conseil d'administration à augmenter le capital social dans les limites du capital autorisé.

Les alinéas 5 et suivants du même article 5 des statuts sont libellés comme suit:

«Le Conseil d'Administration est autorisé, pendant une période de cinq ans prenant fin le 26 septembre 2002 à augmenter en temps qu'il appartiendra le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé.

Ces augmentations du capital peuvent être souscrites et émises sous forme d'actions avec ou sans prime d'émission, à libérer en espèces, en nature ou par compensation avec des créances certaines, liquides et immédiatement exigibles vis-à-vis de la société, ou même par incorporation de bénéfices reportés de réserves disponibles ou de primes d'émission, ainsi qu'il sera déterminé par le conseil d'administration. Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir, ou toute autre personne dûment autorisée pour recueillir les souscriptions et recevoir en paiement le prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, le présent article sera à considérer comme automatiquement adapté à la modification intervenue.»

4.- Que dans sa réunion du 21 novembre 1997, le conseil d'administration a décidé de réaliser une augmentation jusqu'à concurrence de quatre milliards de liras italiennes (4.000.000.000,- ITL),

pour le porter de son montant actuel de soixante-six millions de liras italiennes (ITL 66.000.000,-) à quatre milliards soixante-six millions de liras italiennes (ITL 4.066.000.000,-),

par la création de quatre mille (4.000) actions d'une valeur nominale d'un million de liras italiennes (ITL 1.000.000,-) chacune,

à libérer intégralement en numéraire et jouissant des mêmes droits et avantages que les actions anciennes, et d'accepter la souscription de ces nouvelles actions par les 3 actionnaires existants ainsi que par 2 nouveaux actionnaires,

à raison de huit cents (800) actions nouvelles d'une valeur nominale d'un million de liras italiennes (ITL 1.000.000,-) par souscripteur, moyennant une contribution en espèces totale de quatre milliards de liras italiennes (4.000.000.000,- ITL).

5.- La réalisation de l'augmentation de capital est constatée par le notaire instrumentant sur le vu des documents de souscription.

La somme de quatre milliards de liras italiennes (4.000.000.000,- ITL) se trouve à la disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire par certificat bancaire.

6.- Que suite à la réalisation de cette augmentation, le capital se trouve porté à quatre milliards soixante-six millions de liras italiennes (4.066.000.000,- ITL), de sorte que l'article 5 des statuts aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital souscrit est fixé à quatre milliards soixante-six millions de liras italiennes (ITL 4.066.000.000,-) représenté par quatre mille soixante-six (4.066) actions d'une valeur nominale d'un million de liras italiennes (ITL 1.000.000,-) chacune.

Toutes les actions sont et resteront nominatives.

Le capital autorisé est fixé à vingt milliards de liras italiennes (ITL 20.000.000.000,-) représenté par vingt mille (20.000) actions d'une valeur nominale d'un million de liras italiennes (ITL 1.000.000,-) chacune.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

Le Conseil d'Administration est autorisé, pendant une période de cinq ans prenant fin le 26 septembre 2002 à augmenter en temps qu'il appartiendra le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé.

Ces augmentations du capital peuvent être souscrites et émises sous forme d'actions avec ou sans prime d'émission, à libérer en espèces, en nature ou par compensation avec des créances certaines, liquides et immédiatement exigibles vis-à-vis de la société, ou même par incorporation de bénéfices reportés de réserves disponibles ou de primes d'émission, ainsi qu'il sera déterminé par le conseil d'administration. Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir, ou toute autre personne dûment autorisée pour recueillir les souscriptions et recevoir en paiement le prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, le présent article sera à considérer comme automatiquement adapté à la modification intervenue.»

Frais

Les frais, dépenses, honoraires ou charges, sous quelque forme que ce soit, incombant à la société ou mis à sa charge en raison des présentes sont évalués à 940.000,- LUF.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation données aux comparants, connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: C. Bacceli, G.L. Pozzi, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 24 novembre 1997, vol. 103S, fol. 59, case 4. – Reçu 844.000 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 décembre 1997.

J. Delvaux.

(45935/208/95) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

SAMID S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.

R. C. Luxembourg B 34.956.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 1997, vol. 500, fol. 57, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Résultat de l'exercice	USD 338.644,-
- Affectation à la réserve légale	USD (16.932,-)
- Report à nouveau	USD 321.712,-

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 décembre 1997.

Signature.

(45939/507/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

PIVOINE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 28, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 49.700.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 1997, vol. 500, fol. 54, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue à Luxembourg le 7 mai 1996

*Nominations statutaires**Commissaire aux comptes*

- FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A., siège social à Luxembourg,
Luxembourg, le 20 novembre 1997.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.
Signature

(45929/657/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

PIVOINE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 28, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 49.700.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 1997, vol. 500, fol. 54, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue à Luxembourg le 6 mai 1997

*Nominations statutaires**Conseil d'administration*

- M. Sheridan Ralph Gill, administrateur de sociétés, demeurant à Le Friquet, Sark, Channel Islands, administrateur-délégué de la société avec pouvoir d'engager la société sous sa seule signature;
- Mme Hazel Gill, administrateur de sociétés, demeurant à Le Friquet, Sark, Channel Islands;
- M. Philipp Murray Stokes, administrateur de sociétés, demeurant à Rose Cottage, Sark, Channel Islands.

Commissaire aux comptes

- FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A., siège social à Luxembourg,
Luxembourg, le 20 novembre 1997.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.
Signature

(45930/657/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

S.M. INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 2A, place de Paris.
R. C. Luxembourg B 44.366.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 1997, vol. 499, fol. 87, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 décembre 1997.

Signature.

(45944/505/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

S.M. INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 2A, place de Paris.
R. C. Luxembourg B 44.366.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 1997, vol. 499, fol. 87, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 décembre 1997.

Signature.

(45945/505/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 1997.
